

**Sécurité, économie, culture :
Alger et Tunis scellent 25 accords majeurs**

P.02

Le MDN dément formellement les allégations infondées sur une supposée création par l'Algérie d'unités de mercenaires au Sahel



P.02

Concours de recrutement des enseignants : Postes disponibles et procédure d'inscription



P.03

Habitat :



Logements LPA, les inscriptions démarrent : Conditions, lien officiel et procédures

P.04

Prix du Président :



Le concours national des meilleurs exportateurs officiellement lancé

P.03

Annaba :



Renforcement de la coopération algéro-tunisienne dans le secteur des transports

P.08

Annaba/ Célébration du 11 Décembre 1960 : Participation de la direction des Moudjahiddine aux activités culturelles et artistiques



P.06



SÉCURITÉ, ÉCONOMIE, CULTURE : Alger et Tunis scellent 25 accords majeurs



Le Algérie et la Tunisie ont franchi une étape décisive dans le renforcement de leur coopération bilatérale. La 23^e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, tenue ce vendredi, s'est soldée par la signature de 25 accords, mémorandums d'entente et programmes exécutifs, couvrant un éventail spectaculaire de secteurs stratégiques.

La cérémonie, supervisée conjointement par le Premier ministre algérien et la cheffe du gouvernement tunisien, a symbolisé la ferme volonté politique des deux nations de hisser leur partenariat à un niveau « inédit ».

Sécurité, économie et énergie : Un axe de stabilité consolidé

Plusieurs des accords signés se concentrent sur des domaines régaliens et économiques cruciaux. Dans le domaine de la sécurité, un

accord structurant vise à renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive au sein du secteur des assurances.

Parallèlement, les deux capitales ont décidé d'harmoniser leurs standards techniques en signant un accord pour l'accréditation et le contrôle de qualité.

Le volet économique n'est pas en reste, avec des collaborations majeures dans les ressources vitales :

- Un accord-cadre entre Algérienne des eaux et son homologue tunisienne.
- Un partenariat renforcé dans la pêche et l'aquaculture
- Une coopération approfondie dans l'hydraulique, notamment pour l'irrigation et la gestion des eaux.

Culture et médias : Le rapprochement humain en action

L'entente s'est également traduite par un rapprochement notable des sphères médiatiques et socioculturelles. Les médias publics des deux pays ont officialisé plusieurs accords de jumelage et de coopération, notamment entre Radio Algérie et la Radio tunisienne, la Télévision algérienne et son homologue tunisienne, ainsi qu'entre les agences de presse nationales, APS et TAP. Sur le plan sociétal, des programmes exécutifs ont été signés pour la période 2026-2028, couvrant des domaines sensibles tels que la jeunesse, les sports, la promotion de la femme, de la famille, et la santé publique. Un accord de jumelage touchant la formation des enseignants pour les personnes sourdes et malentendantes souligne l'ambition d'une coopération

inclusive.

Diplomatie et investissement : La coopération se diversifie

L'industrie pharmaceutique bénéficie d'un mémorandum d'entente visant une coordination renforcée entre les ministères de l'Industrie pharmaceutique (Algérie) et de la Santé (Tunisie), avec un accent mis sur la production, le contrôle et l'innovation.

Sur le front diplomatique, la formation des élites est désormais un objectif commun, avec la signature d'un mémorandum entre l'Institut diplomatique et des relations internationales d'Algérie et l'Académie diplomatique internationale de Tunisie.

Enfin, pour stimuler l'activité économique, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et son équivalent tunisien ont

paraphé deux mémorandums clés, dont un programme exécutif 2026-2027 destiné à faciliter les projets conjoints et à améliorer l'attractivité économique des deux pays.

Par la signature de ces 25 instruments de coopération, Alger et Tunis envoient un signal fort : celui de leur engagement commun à fluidifier les échanges humains et économiques et à avancer vers une intégration régionale plus solide.

Alors que l'environnement géopolitique est marqué par de profonds bouleversements, cette session de la Grande Commission mixte a permis de jeter des bases concrètes pour l'avenir, consolidant un partenariat présenté, de part et d'autre, comme « exemplaire et durable ».

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha installe le Directeur central de la sécurité de l'Armée



Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, samedi, au nom du président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie officielle d'installation du directeur central de la sécurité de l'Armée, le Général Abbas Ibrahim, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

“Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 8 décembre 2025, j'installe officiellement le Général Abbas Ibrahim, dans les fonctions de Directeur central de la sécurité de l'Armée, en remplacement du Général Djebbi Mahrez”, a déclaré le Général d'Armée.

“Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt

du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution”, a-t-il ajouté.

Cette occasion a constitué “une opportunité pour Monsieur le Général d'Armée pour donner aux cadres de cette Direction sensible, un ensemble d'instructions et d'orientations, mettant l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués au service de la patrie et faire preuve d'engagement immuable dans l'accomplissement des missions assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises”, a souligné le communiqué du MDN.

A l'issue, le Général d'Armée a supervisé la cérémonie de signature et d'approbation du Procès-verbal de passation de consignes.

UNESCO : L'Algérie élue vice-présidente de la prochaine session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Le Algérie a été élue vice-présidente pour la 21e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO pour l'année 2026, lors de la 20e session ordinaire dudit Comité tenue vendredi à New Delhi (Inde), indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

“Lors de la 20e session ordinaire du Comité, tenue vendredi 12 décembre 2025 à New Delhi, il a été décidé de la tenue de la 21e session dans la ville de Xiamen (République populaire de Chine), du 30 novembre au 5 décembre 2026”, précise le communiqué.

“Organe statutaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ce Comité est chargé de préparer la mise en œuvre de la Convention et d'évaluer les dossiers de candidature inscrits sur les listes du patrimoine mondial”, selon la même source.

“Cette élection de haut niveau se veut une reconnaissance internationale de la place de



premier plan de l'Algérie et de ses efforts continus en matière de sauvegarde et de protection du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, l'humanité”, ajoute le communiqué. “L'élection de l'Algérie à ce poste important lui offre la possibilité de contribuer à l'élaboration des politiques et à l'orientation des efforts internationaux pour la protection du patrimoine immatériel de l'humanité, mais confirme également son engagement à soutenir les causes d'un patrimoine culturel juste et durable”, conclut la même source.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousetimes.dz
Email: redaction@seybousetimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité, Agence ANEP 01,
AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

Le MDN dément formellement les allégations infondées sur une supposée création par l'Algérie d'unités de mercenaires au Sahel

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a formellement démenti, samedi, dans un communiqué, les allégations et les accusations infondées propagées par certains médias et sites électroniques, dont l'appartenance et l'orientation n'est plus à démasquer, portant sur une supposée création d'unités de mercenaires par l'Algérie, qui activeraient dans la région du Sahel pour exécuter des opérations secrètes.

“Dans une campagne calomnieuse et flagrante et à travers une énième tentative désespérée pour porter atteinte à la réputation de l'Armée nationale populaire et à l'image immaculée de l'Algérie sur les scènes régionale et internationale, certains médias et sites électroniques, dont l'appartenance et l'orientation n'est plus à démasquer, n'ont trouvé mieux que de colporter des récits et des scénarios de fiction, fruits de leur imagination et celle de leurs maîtres, portant sur une supposée création d'unités de mercenaires par l'Algérie, qui activeraient dans la région du Sahel pour exécuter des opérations secrètes.

Des propos dénués de vérité et fabriqués de toutes pièces par des médias qui ne portent de cette profession que le nom”, souligne le MDN.

A ce titre, le ministère de la Défense nationale “dément formellement les allégations et les accusations infondées propagées par ces sites mercenaires, qui exécutent les agendas sournois tracés par des entités hostiles à l'Algérie portant une haine viscérale à l'égard de notre pays, dans l'espoir d'en ébranler la stabilité, de ternir l'image des institutions de l'Etat algérien et de manipuler l'opinion publique qui est, désormais, parfaitement consciente de la fourberie de ces sources, et ne peut être bernée par ces mensonges invraisemblables”. Par ailleurs, le MDN rappelle que “l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, accomplit ses missions dans le strict respect de la Constitution et des lois de la République algérienne et agit conformément à sa politique et à ses principes immuables, fondés sur le bon voisinage, le respect de la souveraineté des Etats et la



non ingérence dans leurs affaires internes, privilégiant le dialogue et les négociations”.

“L'Algérie qui plaide sans cesse, via les fora internationaux et régionaux pour l'établissement de la paix et de la sécurité à travers le monde et dans la région du Sahel particulièrement, et appelle en permanence à l'application du droit international, n'avait jamais ménagé d'effort et continue d'œuvrer diplomatiquement pour rétablir la stabilité dans le Sahel, prônant les solutions pacifiques dans la résolution des crises et des conflits, loin de la logique des armes”, précise le communiqué.

“L'Algérie, faisant partie

indissociable du Sahel, dont le destin et les intérêts convergent inévitablement, ne peut, invraisemblablement, être la cause de son instabilité. Bien au contraire, notre pays œuvre inlassablement à contribuer au développement économique et social des populations locales, prônant les valeurs de solidarité et honorant les relations historiques et humaines privilégiées qui l'attachent aux peuples de la région du Sahel”, note la même source.

“L'Algérie n'acceptera aucune surenchère sur sa lutte contre le terrorisme, étant la première à en subir les affres et la pionnière

dans son éradication. Elle avait déclaré une guerre sans merci au terrorisme à un moment où le doute, l'hésitation et la complicité régnait dans les sphères politiques et médiatiques et aussi dans les forums régionaux et internationaux”, note le communiqué.

“Ces campagnes médiatiques méprisables, alimentées par des rumeurs et des fake-news ne pourront aucunement atteindre leurs desseins abjects et ne réussiront jamais à perturber le rôle pivot de notre pays dans la région en tant qu'acteur efficace dans la promotion de la paix et de la stabilité”, conclut le communiqué.

Concours de recrutement des enseignants : Postes disponibles et procédure d'inscription

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'organisation d'un concours national de recrutement d'enseignants sur la base des titres pour diverses catégories d'enseignement.

Cette initiative vise à renforcer le secteur éducatif et à pourvoir les postes vacants dans les établissements scolaires.

Selon le communiqué du ministère, le concours est ouvert pour les grades suivants, avec le nombre de postes budgétaires alloués :

- Professeur de l'enseignement primaire de première catégorie : 11 831 postes financiers.
- Professeur de l'enseignement moyen de première catégorie : 18 929 postes financiers.
- Professeur de l'enseignement secondaire de première catégorie : 9 740 postes financiers.

L'inscription et le dépôt des dossiers de candidature se feront exclusivement par voie électronique via la plateforme numérique de l'Office National des Examens et Concours (ONEC) à l'adresse suivante : <https://concours.onec.dz>. Cette démarche devra être effectuée conformément aux conditions et aux modalités spécifiées par le ministère.

Le ministère a souligné que toutes les étapes du processus, y compris le classement des candidats, seront gérées via le Système d'information du



secteur de l'Éducation nationale. Cette mesure est mise en place pour assurer la transparence et la crédibilité de l'opération de recrutement.

Éducation nationale : Priorité aux diplômés des Écoles normales supérieures

Dans une démarche visant à garantir la qualité de l'encadrement pédagogique, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdoui a réaffirmé la priorité donnée aux diplômés des Écoles normales supérieures (ENS) pour les postes à pourvoir. Il considère cette voie comme la « solution la plus efficace » pour répondre aux besoins croissants du secteur.

Pour accompagner cette orientation, la coordination se poursuit avec le ministère de l'Enseignement supérieur dans le but d'élargir le réseau des ENS et d'assurer une adéquation parfaite entre les formations et les exigences réelles du terrain.

Vers plus d'équité dans la révision du statut particulier
Concernant la révision du décret exécutif 25-54, M. Saâdoui a pointé les « insuffisances » touchant principalement le corps des personnels des services économiques, tout en prenant en compte les observations formulées par les syndicats pour d'autres corps. La commission sectorielle

pression démographique. Le programme 2025 a déjà permis le lancement de 196 écoles primaires, 100 collèges et 60 lycées. Le programme prévisionnel pour 2026 est encore plus ambitieux avec 260 primaires, 177 collèges et 140 lycées, avec un accompagnement renforcé pour les wilayas en surcharge.

Par ailleurs, une conférence nationale des inspecteurs se tiendra les 20 et 21 décembre 2025 à Constantine, un événement auquel les responsables syndicaux ont été invités à participer, afin d'étudier le rôle de l'inspection dans l'amélioration des performances scolaires.

Enfin, une avancée majeure a été évoquée concernant la gestion des écoles primaires. Une commission interministérielle étudie les mécanismes pour un transfert progressif de certaines missions de la tutelle des collectivités locales vers le ministère de l'Éducation nationale.

Cette initiative s'accompagnera de « mesures d'urgence » pour le renforcement des effectifs des agents professionnels et l'amélioration de la gestion des cantines scolaires. Les conclusions de la première phase de travail de la commission seront annoncées « dans les prochains jours », avec une application partielle dès cette année et une mise en œuvre complète prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

LOGEMENTS LPA, LES INSCRIPTIONS DÉMARRENT : Conditions, lien officiel et procédures

Le Fonds National de Péréquation des Œuvres Sociales (FNPOS) a officiellement lancé, ce jeudi matin, l'opération d'inscription pour bénéficier des logements de la formule du Logement Promotionnel Aidé (LPA 2), ciblant les travailleurs salariés et les retraités à travers 24 wilayas du pays.

Le FNPOS, via sa plateforme numérique dédiée à l'enregistrement, a détaillé les conditions d'éligibilité pour cette nouvelle mouture du programme. **LPA 2 : Conditions d'éligibilité fixées par le FNPOS**

Pour prétendre à l'aide au logement, les demandeurs doivent impérativement satisfaire aux critères suivants :

- **Affiliation à la Sécurité Sociale :** La durée d'affiliation à la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS) doit être supérieure à trois (03) ans. Le cas échéant, la radiation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés (CASNOS) doit dater d'au moins trois (03) ans.

- **Revenu du couple :** Le revenu mensuel du couple doit être compris entre 24 000 DA et six (06) fois le Salaire National Minimum Garanti (SNMG).

- **Propriété de logement :** Ne posséder, ni actuellement ni antérieurement (même si cédé), aucun logement ou bien immobilier à usage résidentiel (pour le conjoint et le demandeur).

- **Propriété de terrain :** Ne posséder, ni actuellement ni antérieurement (même si cédé), aucune parcelle de terrain constructible (pour le conjoint et le demandeur).

- **Aide antérieure de l'État :** N'avoir jamais bénéficié d'une aide de l'État au logement, quelle qu'en soit la formule (pour le conjoint et le demandeur).

- **Comment s'inscrire au LPA 2 ?** Procédure complète et critères d'accès

Le processus d'inscription se déroule entièrement via la plateforme numérique et se décline en cinq étapes simples :

- **Se connecter à la plateforme « Sakani » du Fonds**

National de Péréquation des Œuvres Sociales et cliquer sur l'icône « Inscription ».

- **Renseigner le numéro de Sécurité Sociale et la date de naissance.**

- **Remplir les informations personnelles.**

- **Présenter le formulaire de demande.**

- **Confirmer et valider les données saisies.**

Le FNPOS précise que l'acceptation des dossiers sera soumise à un système de notation qui prendra en compte plusieurs critères d'évaluation, notamment le revenu familial, la situation conjugale et l'ancienneté professionnelle des demandeurs.

Les points sont attribués selon les critères suivants :

Ancienneté professionnelle :

- **Un point (01) est attribué pour chaque période de 12 mois d'activité déclarée auprès de la Sécurité Sociale, dans la limite de 30 points maximum.**

- **La date de clôture de la session d'inscription est adoptée comme date de calcul de**



l'ancienneté.

Revenu du ménage :

- **Pour le revenu mensuel du ménage qui dépasse vingt-quatre mille dinars algériens (24 000 DA) et est inférieur ou égal à six (06) fois le Salaire National Minimum Garanti (SNMG), le nombre de points est calculé selon la formule désignée sur l'image ci-dessus**

- **Plafond de points : 30 points**

- **Si le revenu mensuel du ménage est inférieur ou égal à vingt-quatre mille dinars algériens (24 000 DA) ou égal à six (06) fois le SNMG, le candidat est considéré comme non éligible.**

Situation familiale :

- **Marié, veuf ou divorcé avec plus de deux (02) enfants de moins de 30 ans : 25 points**

- **Marié, veuf ou divorcé avec un (01) à deux (02) enfants de moins de 30 ans : 20 points**

- **Marié, veuf ou divorcé sans enfant ou avec des enfants de plus de 30 ans : 15 points**

- **Célibataire : 05 points**
- **Le célibataire soutenant sa famille (soutien familial) bénéficie de cinq (05) points supplémentaires.**

Proximité du projet par rapport au lieu de résidence du candidat : Les points sont attribués en fonction de l'emplacement du projet et du lieu de résidence du candidat comme suit :

- **Projet situé dans la même commune de résidence : 15 points**

- **Projet situé dans une autre daïra (circonscription administrative) appartenant à la même wilaya : 10 points**

- **Projet situé dans une autre wilaya : 05 points**

En cas d'égalité des points, le départage entre les candidats s'effectue selon l'ordre de priorité suivant :

- **Ancienneté professionnelle (années et mois).**

- **Nombre d'enfants de moins de 30 ans.**

- **Âge du candidat.**

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE : Création du label “Scale-up”

Un décret exécutif a été publié dans le Journal officiel (JO) n°81, portant création du label “Scale-up”, attribué aux startups ayant dépassé la phase de lancement et affichant une croissance rapide.

Il s'agit du décret exécutif n°25-311, signé le 1er décembre par le Premier ministre, M. Saïfi Ghrib, modifiant et complétant le décret n°20-254 relatif à la création d'un comité national de labellisation des “Startups”, des “Projets innovants” et des “incubateurs”, et qui fixe ses missions, sa composition et son fonctionnement.

Selon ce nouveau texte, le label “Scale-up” est accordé à toute société de droit algérien dont le modèle d'affaire s'appuie sur des produits, des services ou un business model innovant, avec un chiffre d'affaires qui a progressé d'au moins 20 % au cours des trois dernières années, et l'affectation d'un taux de 3 % au moins, des revenus ou du capital à l'investissement dans la recherche et le développement (R&D).

Pour obtenir ce label, la demande doit être formulée en ligne via la plateforme électronique national des startups, accompagnée d'un dossier comprenant notamment une présentation détaillée du produit/service et de ses aspects innovants, les CV des fondateurs, une vidéo de trois minutes illustrant la croissance de l'entreprise, ainsi que tout document de propriété intellectuelle, distinction, récompense ou preuve d'expansion internationale, notamment à travers des opérations d'exportation ou l'ouverture de filiales, le cas échéant.

Le label “Scale-Up” est attribué pour une durée de quatre ans, renouvelable, précise le décret.

Dans une déclaration à l'APS, le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a estimé que le lancement du label “Scale-up”, comme un prolongement naturel du label “Start-up”, représente “une évolution majeure de l'écosystème entrepreneurial en Algérie”.

Le ministère souligne que cette nouvelle classification vise à “accompagner les projets ayant dépassé la phase de création et démontré leur capacité à générer une croissance effective, leur permettant ainsi de bénéficier d'un soutien renforcé et de meilleures opportunités de développement, tant au niveau national qu'international”.

Cette avancée constitue également “une étape stratégique pour consolider l'environnement de l'innovation et encourager les startups à franchir un cap supplémentaire vers plus d'efficacité et de professionnalisation”, ajoute le ministère.

==Le renouvellement du label conditionné par la performance==



La création du label “Scale-up” traduit, selon le ministère, “une maturité croissante du système entrepreneurial algérien, montrant que les efforts consentis ces dernières années commencent à porter leurs fruits”.

Le ministère ajoute que “cette nouvelle classification ne soutient pas uniquement les projets avancés, mais envoie également un signal fort quant à la volonté de l'Algérie de bâtir une économie fondée sur l'innovation et la croissance rapide”.

Grâce à un parcours désormais structuré, allant du statut de startup à celui de scale-up, les entreprises disposent d'un cadre plus clair pour se développer durablement et contribuer à la diversification économique du pays, souligne le ministère.

Par ailleurs, le décret exécutif fixe également les conditions de renouvellement des labels “Start-up”, “Projet innovant” et “Incubateur”, en introduisant des critères de performance.

Ainsi, pour renouveler le label “Start-up”, l'entreprise doit reposer sur un modèle d'affaire s'appuyant sur des produits, des services ou un business model innovant. Le capital social doit être détenu à hauteur d'au moins 50 % par des personnes physiques, des fonds d'investissement agréés ou par d'autres entreprises labellisées “Startup” ou “Incubateur”.

Le potentiel de croissance doit être “suffisamment grand”, ajoute le texte, soulignant que le dossier de renouvellement doit détailler les principales réalisations de l'entreprise, ses indicateurs de performance, ses revenus des trois dernières années, l'évolution du nombre de clients ou d'utilisateurs de ses solutions, le bilan des levées de fonds réalisées, ainsi que le nombre de brevets ou logiciels enregistrés.

S'agissant du label “Incubateur”, le dossier comprend la liste des projets accompagnés ayant obtenu les labels “Projet innovant”, “Start-up” ou “Scale-up”, ainsi que la liste des contrats conclus dans le cadre de l'innovation ouverte, et ce, durant les cinq dernières années, selon le décret.

Session de formation au profit des responsables de la sécurité des systèmes d'information des institutions de l'Etat et des organismes nationaux

L'Agence de la sécurité des systèmes d'Information (ASSI) du ministère de la Défense nationale a organisé, mardi, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, une session de formation et de qualification au profit des cadres responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) des institutions de l'Etat et des organismes nationaux.

L'ouverture de cette session de formation qui se tient à l'Ecole nationale supérieure de Cybersécurité, au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid Ihaddadene de Sidi Abdellah, a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, conjointement avec le directeur général (DG) de l'ASSI du ministère de la Défense nationale.

Dans son allocution à cette occasion, M. Baddari a souligné que cette session de formation intervenait dans le cadre de “la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui considère la souveraineté numérique comme levier essentiel de la souveraineté et de la défense nationales”, de même qu'elle constitue un

“engagement à diffuser et à renforcer la culture de la cybersécurité dans les différentes activités, notamment gouvernementales”, ainsi qu'à “anticiper les risques et à protéger le pays”.

Cette session de deux jours qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de



la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information, dans son volet relatif à la formation, vise à “renforcer les compétences techniques des cadres et à les initier aux meilleures pratiques et normes internationales en matière de sécurité des systèmes d'information”. Elle tend également à “actualiser leurs connaissances sur les législations et réglementations liées à la cybersécurité”, dans le but d'élever le niveau de protection de l'infrastructure informationnelle des institutions de l'Etat et des organismes nationaux face aux menaces cybernétiques croissantes dans le monde numérique actuel. A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inspecté, en compagnie du DG de l'ASSI du ministère de la Défense nationale, les différents départements de cette école nationale supérieure.

Importation de blé : L'Algérie dans le Top 20 mondial des destinations incontournables pour 2026, selon la BBC

Le secteur touristique algérien franchit une étape spectaculaire en étant sélectionné par les journalistes de la BBC dans le prestigieux classement des « 20 meilleurs endroits à visiter en 2026 ». Longtemps considérée comme la « beauté endormie » du tourisme africain, l'Algérie est désormais reconnue pour la richesse de son patrimoine et l'ambition de ses réformes, signalant son réveil sur la scène internationale.

Selon l'analyse de la BBC, l'Algérie regorge d'atouts qui ont été maintenus à distance des voyageurs internationaux, notamment ses imposantes ruines romaines, ses paysages désertiques surréalistes dominés par les dunes mouvantes, et ses villes historiques qui présentent un mélange captivant de styles architecturaux. La plupart des visiteurs commencent leur exploration par Alger, la capitale côtière, un ancien avant-poste phénicien imprégné des influences de ses occupants successifs.

Un autre point fort est la ville de Constantine, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui préserve les vestiges de trois millénaires d'histoire. L'Algérie offre également les vastes et remarquablement préservées ruines romaines de Timgad et de Djémila, qui ont le grand avantage de ne pas souffrir de la surfréquentation touristique. Au-delà, les sables du Sahara s'étendent sur des centaines de kilomètres, avec la ville-oasis de Djanet servant de plateforme



centrale pour les explorations désertiques.

Mesures stratégiques pour l'objectif de 12 millions de visiteurs

Cette reconnaissance de la BBC intervient alors que le pays intensifie ses efforts pour atteindre l'objectif de 12 millions de visiteurs internationaux par an d'ici 2030. Pour y parvenir, plusieurs mesures stratégiques ont été mises en œuvre pour lever les barrières qui rendaient les voyages en Algérie notoirement difficiles. Récemment, l'Algérie a introduit une politique de visa à l'arrivée destinée aux voyageurs participant à des circuits organisés, un changement majeur qui simplifie l'accès au territoire. De plus, le transport aérien interne est en pleine expansion avec le lancement, en août 2025, de Domestic Airlines, une nouvelle filiale d'Air Algérie. Le gouvernement a également affirmé son engagement à renforcer la protection et la conservation du patrimoine culturel.

Des efforts notables sont déployés pour former et soutenir les 460

000 artisans du pays, valorisant ainsi l'artisanat national. Grâce à ces évolutions, ainsi qu'au lancement de nouveaux circuits par des opérateurs majeurs pour 2026, l'Algérie devient plus facile à visiter. Elle se positionne ainsi aux côtés d'autres destinations de choix sélectionnées par les journalistes de la BBC, confirmant son statut de destination majeure pour l'année à venir.

Le « plus vaste pays d'Afrique » célèbre son réveil touristique

Alger – L'Algérie continue de gagner en visibilité sur la scène touristique mondiale. Après avoir été saluée par l'américain Condé Nast, c'est au tour de la BBC, la plus grande société de diffusion du monde, de placer l'Algérie dans son guide des 20 meilleures destinations de voyage pour l'année 2026. L'inclusion du « plus vaste pays d'Afrique » dans ce classement, rapporté le 12 décembre par Houari Ayadi, met en exergue l'extraordinaire potentiel de la nation, qualifiée poétiquement de « belle au bois dormant qui se réveille ».

Les journalistes de la BBC ont été séduits par les atouts multiples de l'Algérie, notamment ses paysages d'une grande diversité et préservés de l'afflux de visiteurs de masse. Le désert, décrit comme « surnaturel » avec ses « dunes ondoyantes qui s'étendent sur des centaines de kilomètres », attire un nombre croissant de voyageurs. La publication britannique insiste sur la qualité de conservation des vestiges antiques : « Si Rome est éternelle, l'Algérie possède des ruines antiques sans les foules », souligne la BBC.

Ce patrimoine comprend non seulement la capitale, Alger, et ses villes historiques du Nord, qui arborent un mélange de « styles architecturaux fascinants », mais aussi des sites majeurs. Parmi eux, Constantine, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, est mise en avant pour sa préservation des témoignages de trois millénaires d'occupation. L'article mentionne également les vastes et remarquablement bien conservées ruines romaines de Timgad et de Djémila, qui offrent une expérience immersive unique, car elles sont « dépourvues de foule ». Le désert n'est pas en reste, avec la ville-oasis de Djanet, habitée depuis plus de 500 ans, qui symbolise la richesse culturelle du Sud.

Un réveil axé sur la durabilité et l'accessibilité

L'article de la BBC ne se contente pas de louer les paysages ; il met également en évidence la volonté des autorités algériennes de

faciliter l'accès à ce trésor national, reconnaissant que les atouts touristiques ont longtemps été « tenus à distance par le système de visas notoirement complexe du pays. » Ce « réveil » a un objectif clair : accueillir 12 millions de visiteurs internationaux d'ici 2030. Pour atteindre cette cible, des mesures politiques concrètes ont été établies, orientées vers la promotion touristique, les investissements et la modernisation des infrastructures. Parmi les avancées récentes, on note l'introduction d'une politique de visa à l'arrivée pour les voyageurs en circuits organisés, le lancement, prévu en août 2025, de Domestic Airlines, une nouvelle filiale d'Air Algérie, et un engagement gouvernemental fort pour la protection du patrimoine culturel.

Cet engagement inclut notamment la formation et le soutien des 460 000 artisans d'art du pays. Il est crucial de souligner que la BBC a élaboré ce guide des meilleurs endroits où voyager en 2026 en privilégiant des destinations qui utilisent le tourisme pour « soutenir les communautés locales, protéger l'environnement et préserver leur patrimoine culturel unique. » En consultation avec son personnel, des journalistes de confiance et des experts mondiaux du voyage durable, le média britannique a cherché à identifier des lieux où la présence des visiteurs peut avoir un « impact positif. »

La BDL dévoile toutes les spécificités de sa carte Mastercard internationale

La Banque de Développement Local (BDL) a récemment détaillé les caractéristiques de sa carte internationale « Mastercard », une solution financière moderne qui connecte directement son titulaire à son compte en devises étrangères. Cet outil se veut la clé pour les transactions financières à l'étranger, offrant une gestion souple et sécurisée des dépenses pour les Algériens voyageant ou achetant hors du territoire national. Plus qu'une simple carte de débit, la Mastercard BDL est une passerelle vers les échanges internationaux, opérationnelle 24h/24 et 7j/7.

Elle est exclusivement adossée au compte bancaire du client libellé en devise étrangère (comme l'euro ou le dollar).

Cette carte permet à l'utilisateur d'effectuer un large éventail de transactions à l'étranger :

- Paiements en Magasin : Règlement direct auprès des commerçants via les terminaux de paiement électronique (TPE).

- Achats en Ligne : Transactions sécurisées sur les plateformes e-commerce mondiales.

•Retraits : Obtention de devises locales auprès de tout distributeur automatique (DAB/ATM) portant le logo « Mastercard » à travers le monde.

La BDL propose deux niveaux de service pour mieux cibler sa clientèle : la Mastercard Titanium, conçue pour les utilisateurs recherchant un service complet avec des standards élevés, et la Mastercard Platinum, destinée aux clients nécessitant des plafonds de dépenses et de retraits supérieurs, souvent complétés par des avantages exclusifs.

Quelles sont les conditions pour être éligible ?

Pour être éligible, le demandeur doit être une personne physique majeure et détenir un compte en devises étrangères actif auprès de la Banque de Développement Local.

Parmi les nombreux avantages, la carte garantit un accès immédiat aux fonds détenus sur le compte en devises, éliminant le besoin de transporter d'importantes sommes d'argent liquide. Sur le plan de la sécurité, la BDL intègre la technologie « 3D Secure » pour



les achats en ligne, qui ajoute une couche de vérification via un mot de passe à usage unique, sécurisant ainsi le paiement.

De plus, l'utilisateur bénéficie d'une surveillance complète de ses finances grâce au service de Mobile Banking de la banque. Un avantage particulièrement apprécié par les voyageurs est l'offre d'une assurance voyage gratuite, couvrant le titulaire lors de ses déplacements hors de l'Algérie.

Plafonnement et flexibilité des limites hebdomadaires

La BDL a établi des plafonds

hebdomadaires conçus pour s'adapter avec souplesse aux besoins des voyageurs et des acheteurs internationaux, ces limites étant modulées selon la catégorie de la carte. Pour la Mastercard Titanium, le plafond de paiement autorisé est fixé à 5 000 Euros par semaine, tandis que la limite pour les retraits aux distributeurs est de 1 000 Euros sur la même période.

La Mastercard Platinum offre une capacité de dépense supérieure, avec un plafond de paiement hebdomadaire allant jusqu'à 8 000 Euros par semaine, et un plafond

de retrait plus élevé, à savoir 1 500 Euros par semaine.

En conclusion, la carte Mastercard de la BDL représente une solution financière à la fois complète et sécurisée. Elle fournit l'équilibre idéal entre l'accessibilité aux fonds en devises étrangères, des normes de sécurité rigoureuses, et des plafonds adaptés, le tout renforcé par des avantages précieux comme l'assurance voyage.

Elle s'impose comme un choix pertinent pour ceux qui cherchent à s'affranchir des contraintes des espèces au profit de la facilité du paiement électronique mondial.

ANNABA / CÉLÉBRATION**DU 11 DÉCEMBRE 1960****Participation de la direction des Moudjahiddine aux activités culturelles et artistiques****R.C**

Suite de la relance des événements du soixante-cinquième (65ème) anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

Sous le slogan intifada, madame Ramita Sabrina qui est chargée de la gestion des affaires de la Direction des moudjahiddines et des ayants-droits de la wilaya d'Annaba a participé à une soirée historique et culturelle organisée par la direction de la culture, du tourisme et des sports de la commune d'Annaba, en coordination au niveau de la faculté des sciences de gestion, sous la supervision de monsieur du chef de daira d'Annaba. Ont pris part à cette manifestation, le

président du conseil populaire communal, et le secrétaire général de l'administration communale, le directeur de l'école des sciences de gestion, l'adjoint en charge de la culture, du tourisme et des sports avec la participation des organismes culturels de la commune d'Enaba.

La soirée fut consacrée à des expositions historiques de photos de martyrs et une variété d'activités historiques et culturelles dont des hymnes révolutionnaires, des peintures à l'huile exprimant la mémoire, des reportages historiques et des discussions ouvertes avec les étudiants sur les manifestations du 11 décembre 1960.

L'EPSP s'implique dans la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960**M.B**

A l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, la clinique multi-services d'Annaba a organisé une caravane médicale mobile à destination des moudjahidines et des ayants-droits, en geste de reconnaissance à cette catégorie

de la société qui a contribué à la gloire de la patrie, et dans l'accomplissement de leurs sacrifices immortels.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'organisation publique pour la santé de proximité et à promouvoir les soins de santé en rapprochant les services des bénéficiaires lors de divers événements nationaux.

ANNABA / SERAIDI**Célébration de la glorieuse commémoration du 11 décembre 1960****M.B**

C'est dans une atmosphère remplie de reconnaissance et de recueillement que le président du conseil populaire municipal de Seraidi, Rachedi Ali, a honoré la cérémonie de dépôt d'une couronne de roses et de levée du drapeau national au mémorial des Martyrs, commémorant la glorieuse commémoration du 11 décembre 1960.

La cérémonie s'est tenue en présence des autorités militaires et de sécurité, de la protection civile, de la famille révolutionnaire, des scouts islamiques, du directeur du centre CREPS et d'un groupe de citoyens, dans un moment de souvenir de la grandeur des sacrifices des martyrs et du sens de la loyauté à la patrie. Que Dieu ait pitié de nos justes martyrs, et protège notre chère et noble Algérie.

Visite de travail du PDG au port de Skikda : Evaluation des équipements et renforcement de la coopération dans le secteur de l'eau**S.F**

Le président-directeur général, M. Abdelhalim Arouche, accompagné de plusieurs cadres de l'entreprise, a effectué une visite de travail au port de Skikda, mercredi dernier. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des projets en cours et de l'évaluation des équipements réalisés par l'entreprise.

À cette occasion, le P-DG a tenu une réunion de travail avec le directeur du développement du port de Skikda, consacrée à l'examen de la situation des équipements fabriqués par l'Entreprise nationale des structures métalliques et cuivrées. Les échanges ont permis de faire le point sur l'état de ces installations, leur performance ainsi que leur contribution à l'amélioration des activités portuaires.

Dans le prolongement de cette visite, M. Abdelhalim Arouche a également présidé une réunion dédiée au développement du partenariat dans le secteur de l'eau, organisée en collaboration avec la

présidente du Centre de recherche en environnement d'Annaba. Cette rencontre a été l'occasion de présenter et d'évaluer les équipements conçus conjointement par l'entreprise et le centre de recherche, destinés au traitement des eaux chargées en hydrocarbures.

Ces solutions innovantes reposent sur des systèmes intégrant la technologie des nanoparticules, permettant une meilleure efficacité dans le traitement des eaux polluées. Il a été souligné que ces équipements constituent des solutions brevetées, reflétant le savoir-faire national et la capacité de l'entreprise à s'inscrire dans une dynamique d'innovation et de développement durable.

À travers cette visite, la direction générale réaffirme son engagement à renforcer les partenariats scientifiques et techniques, à valoriser la recherche appliquée et à contribuer activement à la modernisation des infrastructures stratégiques, notamment dans les domaines portuaire et environnemental.

La radio d'Annaba met en lumière les innovations industrielles du Dr. Abdelmalek Hosni

S.F

Hier, la radio locale Radio Annaba, dans le cadre de son programme, a accueilli le chercheur et inventeur algérien Dr. Abdelmalek Hosni, reconnu pour ses contributions majeures dans le domaine industriel et technologique.

Lors de cet entretien exclusif, le Dr. Hosni a présenté ses dernières innovations, expliquant comment elles pouvaient améliorer l'efficacité des entreprises locales et renforcer la compétitivité industrielle de l'Algérie sur le plan international. Ses travaux, qui couvrent des secteurs variés allant de l'automatisation industrielle aux solutions intelligentes pour les ateliers, témoignent de l'ingéniosité et du potentiel technologique du pays. Le chercheur a également insisté sur l'importance de soutenir la recherche et l'innovation en Algérie, en favorisant les

collaborations entre universités, entreprises et start-ups. « L'avenir industriel de notre pays dépend de la créativité et de l'implication de nos jeunes talents », a-t-il souligné.

L'entretien a permis aux auditeurs d'échanger directement avec le Dr. Hosni, posant des questions sur l'application pratique de ses inventions et sur les perspectives pour le développement technologique à moyen et long terme. Les organisateurs ont salué cette initiative, la considérant comme une étape importante pour valoriser les talents locaux et inspirer la nouvelle génération de chercheurs et d'entrepreneurs. Cet événement illustre la volonté des médias locaux de mettre en avant les réussites scientifiques algériennes et de sensibiliser le public à l'importance de l'innovation pour le progrès économique et social.



ANNABA:

Assemblée générale nationale des œuvres sociales : des décisions majeures à partir de janvier 2026

S.F

Les travaux de l'Assemblée générale nationale des œuvres sociales s'achèvent dans un climat marqué par le sens des responsabilités et l'engagement au service de la famille éducative. Cette rencontre a été sanctionnée par une série de décisions importantes et de mesures structurantes, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2026, dans l'objectif d'améliorer de manière tangible les conditions sociales des employés du secteur de l'éducation.

Parmi les principales décisions adoptées figure la revalorisation de plusieurs allocations sociales

essentielles. Il a ainsi été procédé à l'augmentation de l'allocation de mariage, de l'allocation en cas de décès de l'un des parents, ainsi que de l'allocation de retraite. Cette démarche s'inscrit dans une volonté affirmée d'élargir le champ des bénéficiaires et de renforcer le niveau de prise en charge sociale des fonctionnaires tout au long de leur parcours professionnel et après la fin de leur carrière.

L'Assemblée générale a également validé des augmentations notables dans le chapitre des prêts et avances, notamment la prime exceptionnelle, le prêt pour la construction de logements

et le prêt pour l'acquisition de logements. Les conditions d'octroi feront l'objet d'une révision afin de simplifier les procédures administratives et de rapprocher davantage les services des travailleurs du secteur.

Un accent particulier a été mis sur le renforcement des activités sociales et culturelles, avec un encouragement clair adressé aux commissions de wilaya pour l'organisation d'initiatives variées au profit de la famille éducative. Ces activités incluent notamment la distinction des élèves brillants issus du secteur de l'éducation, l'organisation de voyages touristiques nationaux et internationaux, de colonies de

vacances, de voyages de Omra, ainsi que de tournois sportifs, contribuant ainsi au renforcement du lien social et du bien-être des bénéficiaires.

Le volet santé a également occupé une place centrale dans les décisions adoptées. L'Assemblée a insisté sur la nécessité d'un meilleur accompagnement médical, à travers le renforcement des remboursements des interventions chirurgicales, des examens radiologiques et analyses médicales, tout en améliorant les mécanismes d'étude des dossiers et en accélérant le traitement des demandes de remboursement.

Une vision tournée vers

l'amélioration durable des services sociaux

Ces décisions traduisent la volonté de la Commission nationale des œuvres sociales de hisser la gestion des services sociaux à un niveau plus efficace, transparent et équitable, répondant aux attentes des employés du secteur de l'éducation à l'échelle nationale. L'ensemble de ces mesures est accueilli favorablement par la famille éducative, qui y voit une avancée concrète vers de meilleures conditions sociales et professionnelles, et un pas supplémentaire dans la valorisation du rôle des travailleurs de l'éducation.

ANNABA / SINISTRE

Incendie maîtrisé dans un immeuble à Sidi Amar

S.F

Hier, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre un incendie survenu à l'intérieur d'une armoire de compteurs électriques, au rez-de-chaussée d'un immeuble résidentiel de type R+1 situé dans le quartier Bouchareb Ismail – 252 logements, commune de Sidi Ammar.

L'intervention a été réalisée dans les plus brefs délais, permettant de maîtriser le feu avant

toute propagation et d'éviter tout blessé. Les habitants de l'immeuble ont pu être rassurés : aucune victime n'est à déplorer. Toutefois, des dégâts matériels ont été constatés sur l'armoire électrique et ses installations.

Les services de la Protection civile d'Annaba rappellent l'importance de la vigilance et des mesures de sécurité, notamment en ce qui concerne les installations électriques dans les bâtiments résidentiels, afin de prévenir ce type d'incidents.



ANNABA / COOPERATION :

Renforcement de la coopération algéro-tunisienne dans le secteur des transports

S.F

Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Tunisie, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a tenu une rencontre bilatérale avec son homologue tunisien, le ministre des Transports, M. Rachid Amri. Cette réunion a été consacrée à l'évaluation et au suivi des mécanismes de coopération conjointe dans le domaine du transport international des voyageurs et des marchandises, en présence de hauts responsables des deux pays.

À cette occasion, les deux parties ont salué la signature d'un accord commercial entre la Société nationale économique universitaire de transport et de services et la



Société tunisienne de transport interurbain. Cet accord prévoit la reprise et l'exploitation de deux lignes internationales, à savoir Alger-Tunis et Annaba-Tunis, en tant que première phase du projet. Une seconde phase est également programmée, portant sur l'exploitation des lignes El Oued-Gafsa et Tébessa-

Sousse via Kasserine. Les discussions ont également abouti à plusieurs accords majeurs, notamment le renforcement de la liaison ferroviaire entre les deux pays, avec la réhabilitation des points noirs le long des itinéraires afin de réduire la durée des trajets. Par ailleurs, il a été convenu d'étudier le développement

de la liaison maritime pour le transport des passagers et des marchandises, tout en réactivant la commission maritime mixte en vue de dynamiser la coopération dans ce domaine.

Dans le secteur aérien, les deux ministres ont décidé de tenir une réunion entre les autorités de l'aviation civile

des deux pays afin d'examiner les questions opérationnelles et de renforcer la coopération technique, notamment en matière de maintenance des aéronefs, de formation des pilotes et de partenariat entre les compagnies aériennes civiles agréées en Algérie et en Tunisie.

En clôture de la rencontre, le ministre Saïd Sayoud a souligné l'importance du suivi rigoureux de la mise en œuvre des accords conclus, affirmant que ces initiatives traduisent le rôle actif des deux pays dans le renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur des transports. Cette dynamique vise à améliorer la qualité des services et à faciliter la circulation des voyageurs et des marchandises entre l'Algérie et la Tunisie.

ANNABA :

La 6^e Journée du CLCC consacrée aux cancers féminins sous le thème « Onco-Connect 2 »

S.F

La ville d'Annaba accueillera, du 18 au 20 décembre 2025, la 6^e Journée du Centre de Lutte Contre le Cancer (CLCC) d'Annaba, un événement scientifique majeur placé sous le thème « Onco-Connect 2 : Cancers féminins ». Les travaux de cette rencontre se dérouleront à l'Hôtel Sabri, en présence d'émis- tants spécialistes en oncologie, de chercheurs, de praticiens hospitalo-universitaires et de professionnels de la santé, venus de différentes wilayas du pays ainsi que de l'étranger.

Cette manifestation scientifique s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer la prise en charge multidisciplinaire des cancers féminins, en particulier les cancers du sein, du col de l'utérus

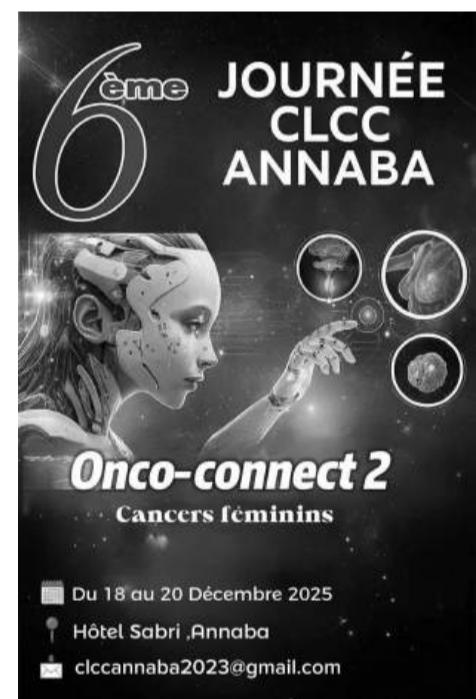
et autres pathologies gynécologiques malignes, qui constituent un enjeu majeur de santé publique. Les participants débattront des avancées récentes en matière de diagnostic précoce, des stratégies thérapeutiques innovantes, ainsi que des nouvelles technologies intégrées dans le parcours de soins des patientes.

Placée sous le concept « Onco-Connect », cette édition mettra l'accent sur la connectivité entre les disciplines médicales, la coordination entre les structures de soins, et le rôle croissant du numérique et de l'intelligence artificielle dans l'amélioration de la qualité des traitements et du suivi médical. Des conférences plénier- es, des ateliers thématiques et des sessions de communications scientifiques sont au programme, favorisant l'échange

d'expériences et le partage des bonnes pratiques.

Au-delà de l'aspect scientifique, la 6^e Journée du CLCC d'Annaba vise également à sensibiliser à l'importance de la prévention et du dépistage précoce, considérés comme des leviers essentiels pour réduire la mortalité liée aux cancers féminins. Les organisateurs entendent ainsi contribuer à l'amélioration continue des soins et au renforcement des compétences médicales dans le domaine de l'oncologie.

À travers cet événement, le CLCC d'Annaba confirme son rôle de pôle de référence dans la lutte contre le cancer et réaffirme son engagement en faveur de la recherche, de la formation continue et du développement de partenariats scientifiques durables.



Les autorités œuvrent à assurer un encadrement exceptionnel pour le prochain Hadj

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a affirmé jeudi à Alger que les autorités algériennes œuvrent à assurer un encadrement exceptionnel pour le prochain Hadj, à l'instar des années précédentes.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, consacrée aux questions orales à des

membres du gouvernement, le ministre a souligné que "en préparation du prochain Hadj, les autorités algériennes, en coordination avec les autorités saoudiennes, œuvrent à assurer un encadrement complet du hadj de cette année et à répondre à toutes les exigences qui permettront aux pèlerins d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions, conformément aux directives du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier à la qualité des services".

Parmi les mesures relatives à la préparation du Hadj, M. Belmehdi a indiqué que les autorités œuvrent à assurer de meilleures conditions pour les pèlerins en matière de transport, d'hébergement et de restauration.

Concernant la préservation du référent religieux et la lutte contre les fatwas

intrusives diffusées via les réseaux sociaux, le ministre a expliqué que son département ministériel a pris toutes les mesures nécessaires pour préserver le référent religieux national, fondé sur la modération à travers la création de la commission ministérielle de la fatwa, ainsi que des conseils scientifiques au niveau des wilayas, composés d'enseignants qui encadrent les fatwas et veillent à "prévenir la

diffusion de fatwas susceptibles de nuire à la cohésion sociale". S'agissant de l'amélioration des conditions des imams, le ministre a affirmé que le secteur "ne ménagera aucun effort pour améliorer les conditions de travail de tous les imams, des personnels religieux et des cheikhs chargés de l'enseignement du Saint Coran, afin de préserver la nation à travers le référent religieux national".

Une facture salée pour les ménages américains

Les chiffres tombent comme un couperet. Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier 2025, chaque foyer américain a déjà payé près de 1 200 dollars en coûts liés aux droits de douane. Ce n'est pas une estimation approximative, ni une projection alarmiste de l'opposition. C'est le résultat d'une analyse rigoureuse publiée le 11 décembre 2025 par le Joint Economic Committee du Sénat américain, qui a croisé les données du Trésor avec les estimations du secteur privé. Entre février et novembre 2025, les consommateurs américains ont collectivement absorbé près de 160 milliards de dollars en coûts tarifaires. Une moyenne de 1 200 dollars par famille. Pas par an. En dix mois seulement. Et ce n'est que le début, car les tarifs douaniers annoncés pour



2025 promettent d'alourdir encore la facture, avec des estimations atteignant entre 1 600 et 2 000 dollars supplémentaires par foyer selon le Yale Budget Lab. Les promesses de Donald Trump de faire baisser les prix se heurtent à une réalité économique implacable : les droits de douane ne sont pas payés par les pays étrangers, mais bien par les consommateurs américains eux-mêmes.

Je regarde ces chiffres et je ressens une colère sourde. 1 200 dollars. Pour une famille qui gagne le salaire minimum, c'est presque un mois de loyer. Pour une mère célibataire qui jongle entre deux emplois, c'est la différence entre payer les factures ou s'endetter. Et tout ça pour quoi ? Pour une politique qui prétend protéger l'Amérique mais qui, en réalité, la saigne à blanc. Les tarifs douaniers ne sont pas une arme contre la

Chine ou le Mexique — ils sont une balle dans le pied des Américains ordinaires. Et le plus révoltant, c'est que cette réalité était prévisible. Les économistes l'avaient prouvé. Mais on a préféré ignorer les faits au profit d'une rhétorique nationaliste qui sonne bien mais qui coûte cher. Très cher. Ted Cruz : un sénateur sous le feu des critiques

Ted Cruz : un sénateur sous le feu des critiques © Adobe Stock

Un parcours politique semé d'embûches

Pour comprendre pourquoi Ted Cruz est vulnérable, il faut d'abord comprendre qui il est. Élu pour la première fois au Sénat en 2012, Cruz s'est rapidement imposé comme l'une des figures les plus polarisantes de la politique américaine. Avocat brillant, orateur redoutable, il a construit sa carrière

sur une image de rebelle conservateur prêt à défier son propre parti pour défendre ses principes. En 2013, il a orchestré un shutdown du gouvernement fédéral pour protester contre l'Obamacare. En 2016, il a été l'un des derniers candidats à résister à Trump lors des primaires républicaines, allant jusqu'à refuser de l'endorser lors de la convention nationale. Mais cette résistance n'a pas duré. Après la victoire de Trump, Cruz a fait volte-face. Il est devenu l'un des alliés les plus fidèles du président, défendant ses politiques les plus controversées, votant avec lui à plus de 90%. Ce virage a été perçu par beaucoup comme un calcul politique cynique. Cruz voulait rester pertinent dans un parti désormais dominé par Trump. Il voulait éviter une primaire dévastatrice. Il voulait survivre.

MALI

Craignant un coup d'Etat imminent, le pouvoir malien met l'armée au pas



Le rapport ne laisse plus de place au doute. L'ONG Amnesty International annonce, ce mercredi 10 décembre, qu'elle qualifie pour la première fois de «crimes contre l'humanité», et plus seulement de «crimes de guerre», «les atrocités commises par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens le 7 octobre 2023». Basé notamment sur 70 témoignages, le rapport rendu public par l'organisation établit que les groupes armés ayant commis les attaques ont délibérément pris les victimes civiles pour cible, se livrant à

des atrocités parmi lesquelles des exécutions, des violences psychologiques et sexuelles ou des prises d'otages ensuite torturés et pour certains exécutés. En détail, l'enquête d'Amnesty conclut que les responsables des attaques perpétrées il y a plus de deux ans ont commis une multitude de crimes s'apparentant à des crimes contre l'humanité : «meurtre» ; «extermination» ; «emprisonnement ou autre privation grave de liberté physique en violation des règles fondamentales du droit international» ; «disparition forcée» ; «torture» ; «viol ou

toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable» et d'autres «actes inhumains». «Génocide» de la part d'Israël. Et l'ONG, qui appelle à condamner les attaques commises le 7 Octobre, de souligner que «le bilan effroyable d'Israël en matière de violations contre les Palestiniens – incluant des décennies d'occupation illégale, d'apartheid et son génocide en cours à Gaza – ne peut en aucun cas excuser ces crimes. Il n'exonère pas non plus les groupes armés palestiniens de leurs obligations en droit international».

Tentative de coup d'État au Bénin : le chef de la diplomatie nigériane détaille l'appui militaire d'Abuja

La situation politique en Guinée-Bissau et au Bénin devrait être au centre des discussions du sommet des chefs d'État de la Cédéao, prévu le 14 décembre 2025 à Abuja. En amont, la dernière session du Conseil des ministres se tient ce vendredi. Jeudi, le ministre nigérien des Affaires étrangères, Yusuf Maitama Tuggar, s'est exprimé pour défendre l'intervention de son pays face à la tentative de putsch du 7 décembre à Cotonou, avec

lequel le Nigeria partage plus de 700 km de frontière. Il s'agit de la première déclaration officielle depuis que la situation se stabilise progressivement au Bénin.

Pour le chef de la diplomatie nigériane Yusuf Maitama Tuggar, c'est le sang-froid de son homologue béninois qui a été décisif pour déjouer la tentative de coup d'État à Cotonou, indique notre correspondant à Abuja, Moïse Gomis. «Grâce à la rapidité et à l'habileté du ministre

Olushegun Obasanjo», a-t-il déclaré. «Nous avons échangé, et les deux présidents se sont impliqués aussi rapidement que possible. Nous, diplomates, sommes autorisés à communiquer et à faire de la diplomatie». Yusuf Tuggar balaie également les critiques visant l'implication du Nigeria dans cette crise interne : «Nous ne nous rendrions pas service si la République du Bénin rencontrait un problème et que nous ne contribuions pas à le résoudre de manière décisive».

Une ligne ferme contre les régimes militaires

Comme le président Bola Tinubu, le ministre rappelle son opposition totale aux régimes militaires : «Les personnes comme moi ont grandi sous un régime militaire. Malheureusement, beaucoup de gens dans notre communauté ouest-africaine idéalisent encore les juntas et pensent que c'est quelque chose de prestigieux». Yusuf Tuggar affirme qu'il défendra une position pro-démocratie au nom du Nigeria

lors de la session du Conseil des ministres de la Cédéao ce vendredi.

Pour rappel, le 26 juillet 2023, le président nigérien Mohamed Bazoum avait été renversé par sa garde présidentielle, dirigée par le général Abdourahamane Tiani. Alors président en exercice de la Cédéao, Bola Tinubu avait brandi la menace d'une intervention militaire pour le rétablir, une option finalement abandonnée car jugée trop risquée au sein de l'organisation.

PRÉSIDENTIELLE AU CHILI :

L'inquiétude des migrants face à la probable victoire de l'extrême droite

À quelques jours du second tour de la présidentielle chiliennes, prévu dimanche, les étrangers en situation irrégulière s'inquiètent des promesses d'expulsions massives portées par le candidat d'extrême droite José Antonio Kast, grand favori du scrutin. Entre tensions à la frontière, discours sécuritaire et incertitude politique, le climat se tend.

“Ils ne veulent plus de Vénézuéliens”

Depuis plusieurs semaines, les tensions se cristallisent dans le désert d'Atacama, à la frontière avec le Pérou. Craignant une vague de départs en cas d'élection d'un président d'extrême droite au Chili voisin, Lima a déclaré l'état d'urgence fin novembre, pour 60 jours. En déployant des militaires à la frontière et en exigeant des documents valides pour entrer au Pérou, le pays a amené des dizaines de familles vénézuéliennes à se retrouver bloquées en plein désert, incapables de poursuivre leur route vers le Venezuela ou d'autres pays de la région.

Des images diffusées par les médias montrent des familles bousculées au poste-frontière, tentant d'expliquer leur situation aux policiers péruviens. “Nous sommes des êtres humains ! Nous ne sommes que des êtres humains, nous voulons être avec nos familles

!”, répète une femme. Le ministre de l'Intérieur péruvien s'est même rendu sur place début décembre pour réaffirmer la “fermeté de l'État”.

Derrière cette tension sécuritaire, la contribution économique de ces travailleurs étrangers reste pourtant déterminante dans plusieurs secteurs du pays : agriculture, restauration, services, santé. “Je comprends que des criminels soient venus de mon pays, mais il y a aussi des gens honnêtes qui veulent simplement travailler”, insiste Billy Gonzalez, technicien en optique de 48 ans. “J'ai travaillé dans les champs à cueillir les mandarines et le raisin. La plupart des personnes qui font ça sont des immigrés, des Équatoriens, Colombiens, Péruviens, Vénézuéliens. Ce sont eux qui font tourner le pays !”

Pour beaucoup, l'atmosphère actuelle marque un tournant. “Avant, il n'y avait pas cette xénophobie”, regrette Fernair Rondo, vendeuse vénézuélienne de 35 ans dans un magasin de spiritueux, installée depuis sept ans. “À cause de certains, tout le monde paie.”

Dans les quartiers populaires de Santiago, l'inquiétude est palpable. Jonathan Gonzalez, boucher vénézuélien, dit “avoir peur”. “Si ce candidat gagne, nous serons expulsés. Les gens sont déjà

terrorisés”, confie-t-il au journal *El País*. Il ne croit pas que José Antonio Kast, une fois élu, puisse reproduire les politiques anti-immigration de Donald Trump, mais redoute son expulsion, ne possédant qu'un document d'identité chilien temporaire.

À lire aussi “Pays de merde”, “crasseux” : Trump pousse encore plus loin sa rhétorique anti-immigration

Une “crise humanitaire et régionale”

Face à lui, Jeannette Jara promet également de mieux contrôler les entrées irrégulières, assurant n'avoir “aucun complexe en matière de sécurité”, mais sans mesures choc. Elle souhaite mettre en place une procédure d'enregistrement, sans pour autant régulariser celles et ceux qu'elle considère être “entrés par la fenêtre”.

Interrogé sur France 24, Raúl Elgueta, directeur de l'Institut d'études avancées de l'Université de Santiago, rappelle que cette situation dépasse largement le cadre national. “La crise migratoire est avant tout une crise humanitaire et régionale”, analyse-t-il. Les pays d'Amérique latine manquent, selon lui, d'outils multilatéraux pour y répondre efficacement.

Il estime que la rhétorique d’“ultimatum” de José Antonio Kast pourrait avoir des effets à



court terme sur le vote, mais qu'elle ne résoudra pas la complexité du phénomène. “La seule solution viable exige une action coordonnée entre les nations, ce qui reste très complexe dans le contexte actuel”, explique-t-il.

José Antonio Kast, fervent admirateur du général Pinochet, est en tête des sondages, avec 55 % à 60 % d'intentions de vote. En cas de victoire dimanche, il deviendra le président le plus à droite qu'aït connu le Chili depuis la fin de la dictature en 1990, qui a fait plus de 3 200 victimes, morts et disparus.

Interrogé sur France 24, Raúl Elgueta, directeur de l'Institut d'études avancées de l'Université de Santiago, rappelle que cette situation dépasse largement le cadre national. “La crise migratoire est avant tout une crise humanitaire et régionale”, analyse-t-il. Les pays d'Amérique latine manquent, selon lui, d'outils multilatéraux pour y répondre efficacement.

Il estime que la rhétorique d’“ultimatum” de José Antonio Kast pourrait avoir des effets à court terme sur le vote, mais qu'elle ne résoudra pas la complexité du phénomène. “La seule solution viable exige une action coordonnée entre les nations, ce qui reste très complexe dans le contexte actuel”, explique-t-il.

José Antonio Kast, fervent admirateur du général Pinochet, est en tête des sondages, avec 55 % à 60 % d'intentions de vote. En cas de victoire dimanche, il deviendra le président le plus à droite qu'aït connu le Chili depuis la fin de la dictature en 1990, qui a fait plus de 3 200 victimes, morts et disparus.

DE PLUS EN PLUS D'IRANIENNES OSENT CIRCULER SANS HIJAB :

« une bataille de tous les jours »



« Femme, Vie, Liberté », le slogan contestataire est apparu en Iran après la mort, en 2022, de Mahsa Amini des suites de ses blessures après son arrestation par la police des mœurs. Il lui était reproché de ne pas porter son foulard (hijab) de façon conforme à la loi en vigueur dans la République islamique. Trois ans plus tard, de plus en plus de femmes choisissent de ne plus porter ce vêtement obligatoire. La loi n'a pas changé, mais une partie grandissante de la société impose cette évolution.

Car la loi n'a pas changé, seule

la pratique. Et le constat que la répression ne s'abat plus de façon brutale et immédiate sur les femmes qui refusent le voile

obligatoire. Le pouvoir iranien semble dépassé par ce mouvement. L'année dernière, le Parlement a voté une loi renforçant les peines

contre les femmes non-voilées ou mal-voilées mais le gouvernement actuel refuse de promulguer ce texte. L'actuel président iranien Pezeshkian a déclaré qu'on ne pouvait pas contraindre une femme à se voiler.

C'est même devenu un sujet de tension au sein même de la République islamique. Il y a quelques jours, une majorité de députés ont critiqué le pouvoir judiciaire, l'accusant d'être devenu trop laxiste en renonçant à imposer le port du voile. « Le voile, ce n'est pas seulement un

tissu, c'est une idéologie qui a été imposée aux femmes dès le début de la République islamique », rappelle Azadeh Khian, professeure émérite de sociologie à l'université Paris Cité. Selon cette spécialiste de l'Iran, les « ultras » du régime et le Guide suprême l'ayatollah Ali Khamenei veulent que le port du voile soit respecté « à tout prix ». Mais, selon la sociologue, « les sondages réalisés par le gouvernement lui-même indiquent que 80% des Iraniennes sont pour la liberté de choix ».

Le Ghana accuse Israël de s'en prendre injustement à ses ressortissants soviétiques contre des missiles et drones ukrainiens

Le ministère des Affaires étrangères ghanéen a condamné mercredi ce qu'il a qualifié de traitement « inhumain » réservé à ses citoyens à l'aéroport Ben Gurion en Israël après que plusieurs voyageurs ont été détenus ou expulsés, et

a déclaré qu'il envisageait des mesures de rétorsion.

Les voyageurs ghanéens ont été « délibérément pris pour cible et soumis à un traitement inhumain et traumatisant » depuis dimanche, a déclaré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Selon ses dires, sept citoyens, dont quatre membres d'une délégation parlementaire, ont été détenus sans motif « justifiable » et libérés seulement après plusieurs heures d'intervention diplomatique, tandis que trois autres ont été expulsés.



La liste de Petkovic pour la CAN 2025 au Maroc

Envoyée depuis jeudi dernier à la Confédération africaine de football (CAF), la liste finale de Vladimir Petkovic a été rendue publique ce samedi. Ainsi, ils seront 28 Fennecs à représenter l'Algérie à la CAN 2025 (21 décembre – 18 janvier) qui se tiendra au Maroc. Par ailleurs, comme annoncé par nos soins, Adil Boulbina et Redouane Berkane sont les nouveautés notables. Il y a aussi le retour d'Anthony Mandréa avec le forfait d'Alexis Guendouz.

La petite sensation est certainement la présence d'Anthony Mandréa qui fait son retour chez les gardiens de but. Et cela s'explique certainement par le fait que les autres portiers essayés n'ont pas donné satisfaction. On pense notamment à Zakaria Bouhalfaya.

Dès lors, le forfait de Guendouz, dont la blessure au mollet paraît assez sérieuse, a précipité le retour du keeper du SM Caen. Pourtant, le sélectionneur avait laissé croire qu'il ne l'appellerait plus puisqu'il évolue en National (3e division en France). Par conséquent, on peut penser que Mandréa sera le "numéro 3" derrière Luca Zidane, qui héritera des gants du titulaire, est Oussama Benbot.

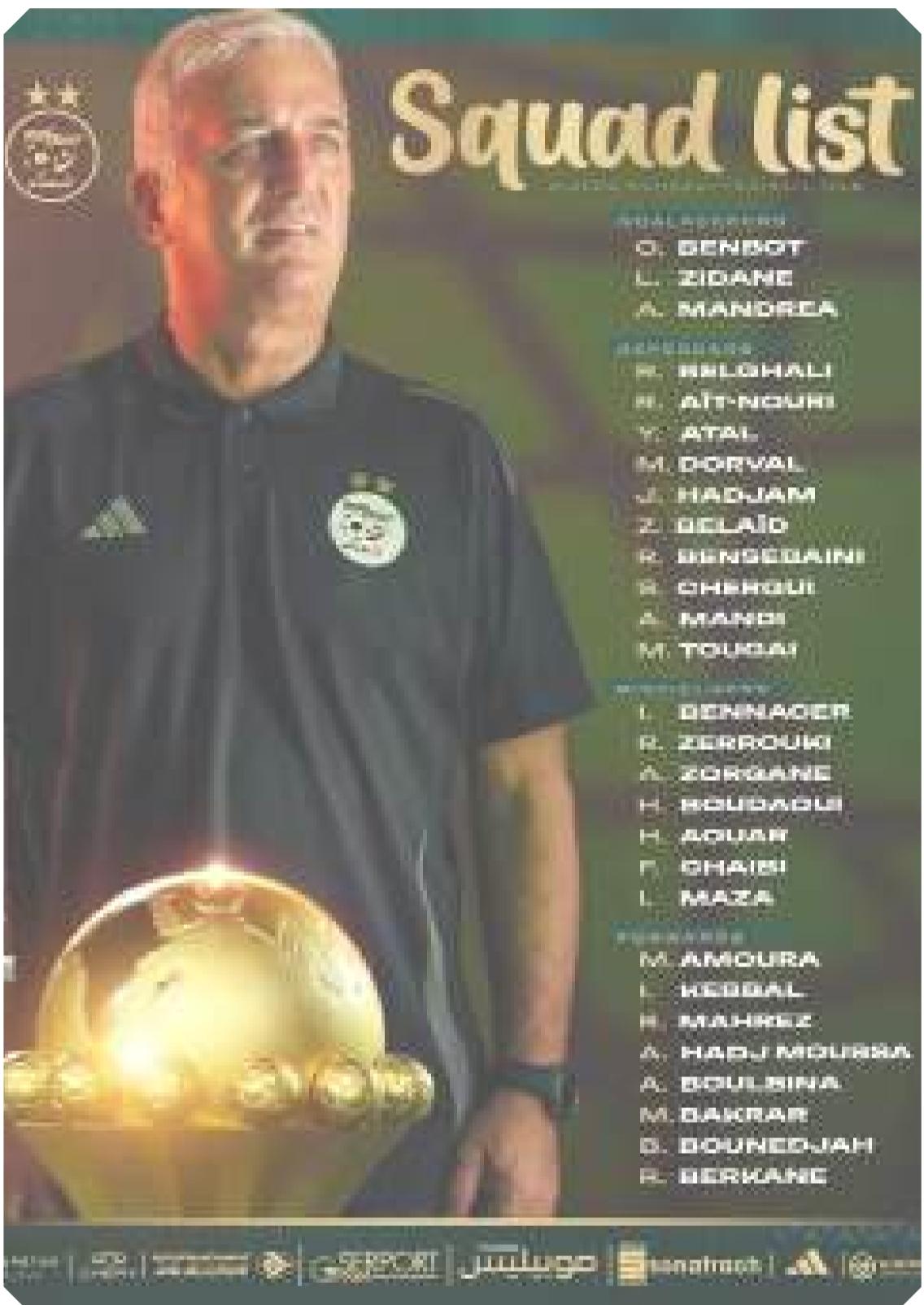
Abdelli oublié, Titraoui écarté
En défense, les habitués sont là. Belaïd a pu gagner sa place en novembre dernier. Il sera l'un des choix parmi les 10 défenseurs où l'on recense Dorval et Chergui ainsi que Youcef Atal et Mohamed Amine Tougaï. Même s'ils ont joué la Coupe arabe FIFA 2025 avec les A', ces deux derniers restent

dans les plans de Petkovic pour le tournoi africain.

Dans le milieu de terrain, les constances ont été préservées. Deux absents notables sont à relever. Il s'agit de Himad Abdelli et Nabil Bentaleb (absence pressentie par LGDF). Une décision due à des "raisons techniques" comme l'a noté le driver de l'EN. Pour sa part, Yacine Titraoui, retenu en novembre, n'a manifestement pas pu convaincre le chef de la barre technique Dz de sa faculté à ramener une plus-value dans le secteur médian.

Berkane et Boulbina, promotion attendue

Devant, il n'y a pas non plus eu de changements si ce n'est cette promotion annoncée par nos soins d'Adil Boulbina et Redouane Berkane. Le binôme des A' a pu se faire une place dans l'avion pour être là à la CAN 2025. Leurs performances lors de la Coupe arabe FIFA 2025 ont pesé. Néanmoins, Petkovic assure qu'il les suivait depuis qu'ils étaient dans le championnat algérien avec le Paradou AC et la JS Kabylie. Il est évident que les forfaits de Youcef Belaïli et Amine Gouiri sont des facteurs qui ont poussé Petkovic à convoquer Boulbina et Berkane. En attaque, ils essayeront d'apporter un plus en compagnie de Mahrez, Hadj Moussa, Kebbal, Amoura, Bounedjah et Bakrar. Le commando est donc là pour tenter de réaliser un bon parcours au Maroc avec l'objectif d'aller le plus loin possible. Pour cela, il faudra passer le premier tour. Un écueil sur lequel les Verts ont buté lors des deux dernières séquences en 2021 et 2023.



Petkovic justifie les absences de Bouanani, Abada, Abdelli et Bentaleb



Comme convenu, le sélectionneur national Vladimir Petkovic a dévoilé la liste des joueurs retenus pour disputer la CAN 2025 au Maroc.

Une liste marquée par plusieurs absences notables, dont celle d'Achef Abada, grande révélation de la Coupe arabe, mais aussi de joueurs régulièrement intégrés

à la rotation, à l'image de Nabil Bentaleb, Himad Abdelli ou encore Badredine Bouanani. Présent face à la presse ce samedi, le technicien bosnien a pris le temps de justifier ses choix, évoquant à chaque fois des raisons bien précises.

Le cas Abada

Auteur de prestations très remarquées avec l'Algérie A'

lors de la Coupe arabe, Achef Abada a logiquement suscité des interrogations quant à son absence. Vladimir Petkovic a reconnu avoir été agréablement surpris par le défenseur de l'ASO Chlef, tout en rappelant une contrainte réglementaire incontournable.

« Je ne peux convoquer que les joueurs figurant sur la liste

élargie transmise à la CAF avant la Coupe arabe. Je ne peux pas lire l'avenir », a-t-il expliqué, soulignant que le nom d'Abada ne figurait pas dans cette première liste.

Interrogé sur une éventuelle convocation si le joueur avait été inscrit, Petkovic est resté mesuré : « C'est de la spéulation. Abada a montré sa valeur pendant la Coupe arabe. Hier, il a un peu souffert, mais ses qualités peuvent être intéressantes pour l'équipe nationale. »

Bentaleb, Abdelli et Bouanani face à la concurrence

Concernant Nabil Bentaleb, de retour en sélection en juin dernier et auteur de six apparitions depuis, dont trois comme titulaire, son absence est avant tout un choix sportif. Le récent retour de joueurs comme Ismaël Bennacer et Ramiz Zerrouki a en effet rebattu les cartes au

milieu de terrain, renforçant la concurrence dans ce secteur. « Pour Bentaleb, c'est un choix technique. D'autres joueurs me donnent davantage satisfaction à son poste », a-t-il affirmé.

Même logique pour Badredine Bouanani, dont le temps de jeu en club a pesé dans la décision : « C'est la même situation pour Bouanani. Il n'a pas beaucoup joué récemment et il est victime de la concurrence dans son côté. »

Enfin, malgré ses performances étincelantes en Ligue 1 avec Angers, Himad Abdelli n'a pas échappé à cette rude concurrence en sélection, notamment face à Ibrahim Maza et Houssem Aouar. Petkovic a résumé la situation sans détour : « Pour Abdelli, c'est la même chose que pour Bentaleb. C'est la concurrence. Dois-je sortir Maza ou Aouar pour Abdelli ? »

CDM : L'Argentine risque l'exclusion de la prochaine Coupe du Monde

Bourreau de l'équipe de France aux tirs au but en finale du Mondial au Qatar, l'Argentine s'apprête à remettre son titre en jeu lors de l'édition 2026, qui aura lieu l'été prochain aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique du 11 juin au 19 juillet prochain. Pourtant, avant ce rendez-vous planétaire, la presse argentine affirme que l'Albiceleste risque... une exclusion. Explications.

Séisme à venir sur la planète football ? S'il est encore trop tôt pour l'affirmer, les révélations faites par la presse argentine, ce samedi, risque d'être largement commentée dans les heures à venir. En effet, d'après les dernières informations publiées par La Nacion, l'Albiceleste - placée dans le groupe J aux côtés de l'Algérie, de l'Autriche et de la Jordanie - pourrait être exclue de la prochaine Coupe du Monde, organisée sur le sol américain, à cause du scandale de corruption à la Fédération argentine de football (AFA).

Dans cette optique, le média argentin indique que l'affaire a éclaté mardi dernier après la réalisation d'une trentaine de perquisitions de plusieurs clubs ainsi que du siège de l'AFA, dans le cadre d'une vaste enquête sur des soupçons de blanchiment d'argent. Si de nouvelles perquisitions sont à prévoir dans les prochains jours, de nombreux dirigeants de l'AFA sont soupçonnés d'avoir amassé une fortune considérable, à commencer par le dirigeant du football argentin Claudio «Chiqui» Tapia, son proche collaborateur Pablo Toviggino et le trésorier adjoint de la fédération, Luciano Nakis.

La FIFA en passe

de sanctionner l'Argentine ? «La solution réside dans les tribunaux, car la politique a peu de marge de manœuvre. C'est pourquoi il revient à la justice de déterminer rapidement si ces personnes sont coupables ou innocentes, si elles méritent de conserver leurs fonctions ou

si elles doivent être destituées», ajoute par ailleurs La Nacion, assurant surtout que la FIFA - qui n'apprécie pas l'ingérence des gouvernements dans les affaires des fédérations nationales - pourrait exclure la bande de Lionel Messi de la prochaine Coupe du Monde.

Une sanction encore loin d'être actée mais bel et bien fondée puisque la justice argentine enquête actuellement sur la comptabilité de la société financière «Sur Finanzas», sponsor de plusieurs clubs du pays ainsi que de la sélection argentine en 2024, qui est soupçonnée de malversations. «J'espère pouvoir y être. Je l'ai déjà dit, j'adorerais y être. Au pire, je la regarderai sur place en direct, mais ce sera spécial», avait récemment déclaré Lionel Messi au sujet de la plus prestigieuse des compétitions. Reste, avant cela, à connaître le dénouement de l'enquête ouverte et les possibles conséquences sur le futur de l'Albiceleste...



Premier League / Liverpool : Le retour aux affaires contrasté de Mohamed Salah

Début dans le groupe de Liverpool à l'occasion de la réception de Brighton, ce samedi, Mohamed Salah a profité de la blessure de Joe Gomez pour refouler la pelouse d'Anfield. Déterminé mais imprécis, l'Egyptien de 33 ans va désormais devoir son tout meilleur niveau pour inverser la tendance...

«Je suis très très déçu. J'ai tellement fait pour ce club au fil des années, et surtout la saison dernière. Maintenant, je suis assis sur le banc et je ne sais pas pourquoi. On dirait que le club m'a jeté sous le bus. C'est ce que je ressens. Il est très clair pour moi que quelqu'un voulait que je porte toute la responsabilité». Voici ce que déclarait Mohamed Salah, le week-end dernier, frustré par sa trajectoire du côté de Liverpool. Une sortie incendiaire qui a rapidement fait le tour de la planète football, entraînant la mise à l'écart de l'attaquant égyptien pour la rencontre de Ligue des Champions face à l'Inter Milan. Depuis, les tensions semblent toutefois s'être apaisées.

Critiqué outre-Manche, le numéro 11 des Reds faisait, en effet, son retour dans le groupe ce samedi face à Brighton, lors de la 16e journée de Premier League. Sûrement convaincu par les mots de l'ancien joueur de Chelsea - avec qui il s'est entretenu - Arne Slot choisissait malgré tout de faire débuter le gaucher d'1m75 sur le banc avant

que le destin ne s'en mêle... Blessé, Joe Gomez devait, en effet, céder sa place dès la 26e minute. Une aubaine pour le buteur de 33 ans, ovationné par Anfield lors de son entrée en jeu. Positionné dans le couloir droit de l'attaque liverpudlienne aux côtés de Florian Wirtz et Hugo Ekitike, Salah a finalement rendu une copie globalement contrastée...

Soutenu par Anfield et ses coéquipiers

Bien décidé à faire taire ses détracteurs, l'international égyptien (107 sélections, 61 buts) a pourtant rapidement apporté sa pierre à l'édifice. Percussion, course entre les lignes, frappes de loin, prises de profondeur... Salah s'est également montré impliqué pour les siens (3 duels remportés sur 4 disputés, 3 ballons récupérés). Pour autant, il a largement péché dans le dernier geste, à l'image de ce gros raté sur un service parfait de Chiesa (90+2e) ou de cette passe totalement manquée en toute fin de rencontre (90+7e). Encore en manque de confiance, il aura malgré tout contribué à la victoire des Reds en déposant un corner sur la tête d'Ekitike, auteur d'un doublé et grand artisan de ce succès permettant au club de la Mersey de remonter au 6e rang de PL. Désormais détenteur du record du plus grand nombre de buts (188) et de passes décisives (89) pour une seule équipe dans l'histoire de la Premier League, Salah était



également l'attraction au coup de sifflet final... Après une belle connexion avec le Kop d'Anfield et des tapes chaleureuses avec ses partenaires, notamment Virgil Van Dijk qui n'avait pas hésité à le défendre dans la tempête, Salah était logiquement au cœur des débats. Interrogé sur le possible dernier match de son coéquipier sous le maillot des Reds, Ibrahima Konaté préférait envoyer un message

rassembleur. Oulala, ça en toute honnêteté je ne sais pas mais à titre personnel je ne pense pas, a tout d'abord lancé le défenseur français. Et d'ajouter au micro de Canal+ : «aujourd'hui tout le monde a vu à quel point il aime ce club et ce club l'aime. Ce qu'il s'est passé avec Mohamed Salah, il faut comprendre parfois la frustration des joueurs qui ont une telle carrière, qui ont fait tellement

de choses. Maintenant, je ne vais pas rentrer dans les détails. Ce qui a été dit en interne, ça a été réglé parce qu'il était dans le groupe. C'est un joueur que tout le monde, tout le monde s'aime dans ce club là en tout cas je n'espère pas que c'était son dernier match aujourd'hui». Réponse dans les semaines à venir. Avant cela, Salah va lui rejoindre sa sélection pour disputer la CAN.



l'Algérie prépare l'extension de son système de paiement mobile interbancaire

Sara Boueche

Le secteur bancaire algérien s'apprête à franchir une étape décisive dans sa transformation digitale. D'ici 2026, quinze établissements financiers seront intégrés au système de paiement mobile interbancaire DZ Mob Pay, marquant une accélération sans précédent de l'inclusion financière numérique dans le pays.

Le Regroupement des Guichets Automatiques (RGA) pilote une initiative d'envergure visant à démocratiser les transactions financières instantanées en Algérie. La solution DZ Mob Pay, accessible notamment via l'application Baridi Mob, constitue l'épine dorsale de cette stratégie nationale de modernisation des moyens de paiement. Cette infrastructure repose sur la technologie du code QR, permettant des transferts monétaires instantanés et sécurisés entre particuliers et commerçants, indépendamment de leur établissement bancaire.

Selon Asia Ben Chabla Kerrouch, directrice générale du RGA, interrogée par l'Agence Presse Algérienne, l'efficacité du système impressionne : « Les utilisateurs peuvent désormais effectuer des transferts directs entre particuliers et régler leurs achats par simple lecture d'un code QR en moins de dix secondes, quelle que soit leur



institution bancaire. »

L'écosystème compte actuellement huit acteurs majeurs : Algérie Poste (via Baridi Mob/DZ Mob Pay) aux côtés de sept établissements bancaires — la Banque Nationale d'Algérie (BNA), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), la Banque de Développement Local (BDL), la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse Nationale d'Épargne et de Retraite (CNER), la Banque du Golfe Algérie et la Banque Salam.

La feuille de route prévoit une expansion en deux phases : d'ici fin 2025, le réseau s'enrichira de deux nouvelles institutions — la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (Badr) et Fransabank Algérie —, portant le total à neuf établissements. L'année 2026 verra l'intégration de six banques supplémentaires, concrétisant ainsi la généralisa-

tion du système à l'échelle nationale.

Les statistiques récentes témoignent d'une adoption grandissante. En novembre 2025, la plateforme DZ Mob Pay recensait 79 130 utilisateurs actifs et 11 873 commerçants enregistrés. Ces chiffres, bien que modestes à l'échelle de la population algérienne, reflètent une dynamique positive que le RGA entend stimuler par des mesures incitatives destinées aux professionnels.

La rapidité des transactions — des virements effectués en moins de dix secondes — représente un atout majeur pour les commerçants, transformant radicalement l'expérience du paiement électronique. Cette performance s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus vaste supervisée par la Société Algérienne des Transactions Automatisées et des Relations Interbancaires (Satim), dont l'objectif

central demeure l'accélération de l'inclusion financière par le biais des services numériques.

Face aux préoccupations légitimes concernant la sécurité des transactions numériques, la direction du RGA apporte des garanties formelles. Asia Ben Chabla Kerrouch a réaffirmé que les applications de paiement mobile respectent scrupuleusement les normes internationales en matière de cybersécurité, offrant ainsi aux utilisateurs un niveau de protection équivalent aux standards mondiaux.

Le SoftPOS à l'Avant-Garde

Le RGA ne se limite pas à l'extension de son réseau actuel. L'organisation prépare l'intégration du SoftPOS, une innovation qui transformera les smartphones équipés de technologie NFC en terminaux de paiement électronique. Prévue pour fin 2026, cette fonctionnalité permettra aux

commerçants d'accepter les paiements sans contact — qu'ils proviennent de cartes bancaires ou de téléphones mobiles — sans investir dans des équipements coûteux. Cette évolution s'inscrit dans une vision globale de démocratisation des outils de paiement numérique, particulièrement adaptée aux petits commerçants et aux microentreprises qui constituent le tissu économique algérien.

L'initiative DZ Mob Pay s'inscrit dans une tendance continentale et mondiale visant à réduire la circulation des espèces au profit de solutions électroniques traçables et sécurisées. Pour l'Algérie, ce virage numérique représente non seulement une modernisation technique, mais également un levier de formalisation économique et d'amélioration de la transparence financière.

Si le chemin reste long pour atteindre les taux de pénétration observés dans d'autres marchés émergents, la trajectoire actuelle suggère une volonté institutionnelle claire d'accélérer cette transition. Le succès de cette entreprise dépendra toutefois de la capacité des acteurs à sensibiliser le grand public, à maintenir la confiance dans les systèmes numériques et à proposer des interfaces utilisateur accessibles à tous les segments de la population.

Huawei promet beaucoup pour 2026

Huawei présente de nombreuses nouveautés sans attendre les grands rendez-vous du début de l'année (CES, MWC). La marque vient en effet de confirmer l'arrivée du smartphone pliant Mate X7, qui intègre de nouveaux capteurs d'image, accompagné par la seconde génération d'écouteurs FreeClip ainsi qu'une tablette conçue pour la création numérique. Des appareils qui ne seront malheureusement pas disponibles avant 2026, et dont le prix de commercialisation en France n'est pas encore connu.

Avec le Mate X7, Huawei souhaite s'attaquer aux capacités photographiques des smartphones pliants, souvent en retrait par rapport aux formats monoblocs. Si l'on se fie à sa fiche technique chinoise (plutôt qu'au communiqué officiel de la marque pour le moins très insipide), ce modèle

intègrerait un module principal de 50 mégapixels doté d'un grand capteur de 1/1,28 pouce (sur les configurations les plus hautes), associé à une ouverture variable (f/1,4-f/4,0). Il serait complété par un ultra grand-angle de 40 Mpx et un téléobjectif périscopique de 50 Mpx (capteur 1/2,51») offrant un zoom optique 3,5x. De quoi rivaliser avec la plupart des smartphones haut de gamme.

Côté affichage, l'appareil proposerait une surface de travail confortable avec un écran interne pliable de 8 pouces (diagonale de 20,3 cm, définition de 2 416 points par 2 210 pixels) et un écran externe de 6,49 pouces (diagonale de 16,5 cm ; définition de 1 080 points par 2 444), tous deux en technologie Oled LTPO 120 Hz. La structure serait renforcée par un verre Kunlun Crystal Armor, une certification IP58/59 et une charnière redessinée. L'autonomie serait

quant à elle assurée par une batterie de 5 300 mAh, refroidie par un système de dissipation thermique au graphène.

Le smartphone sera décliné en finitions cuir vegan rouge et noir. Signalons que le communiqué de presse de la marque fait l'impasse sur le modèle de processeur intégré ainsi que la quantité de mémoire vive et l'espace de stockage qui seront proposés en Europe sur le X7. Et comme d'habitude depuis 5 ans, il y a fort à parier que les services Google et la 5G seront aussi absents sur ce téléphone, ce qui réduit d'autant plus son potentiel sur notre marché.

Dans la catégorie audio, les FreeClip 2 reprend le design en forme de clip de la version précédente, conçu pour laisser le conduit auditif libre. L'évolution se situerait principalement au niveau des composants internes : l'intégration d'une puce dédiée au tra-

tement audio assisté par IA, qui serait 10x fois plus puissante que celle des FreeClip 1re génération, vise à augmenter les capacités de calcul et de traitement sonore des écouteurs. Huawei annonce ainsi une amélioration de la clarté des appels et de la qualité audio. Certifiés IP57 pour la résistance à l'eau et à la poussière, ces écouteurs de 5,1 grammes proposeraient une autonomie cumulée de 38 heures. Une finition «rose doré» s'ajoute aux classiques couleurs du fabricant : bleu clair, noir et blanc.

Au rayon montres connectées, Huawei décline sa Watch Ultimate, fraîchement lancée en septembre, en édition Royal Gold. Si les fonctions restent identiques (étanchéité haute pression, communication sous l'eau, etc.), ce modèle vise le secteur du luxe. Le boîtier emploierait en effet un alliage de métal liquide à base de zirconium, une lunette en céramique violette et des incrustations d'or 18 carats.



HUAWEI FreeClip 2

Barely there. Perfectly clear.



Festivités culturelles à Washington L'Algérie remporte le prix du meilleur stand du groupe arabe

L'Algérie a brillé lors du Winternational Embassy Showcase (Vitrine culturelle), le plus grand événement culturel de la capitale américaine, qui célébrait cette année sa 12e édition au Ronald Reagan Building à Washington, remportant le prix du meilleur stand du groupe arabe, a annoncé l'ambassade d'Algérie aux Etats-Unis à travers son compte sur les réseaux sociaux.

Cette prestigieuse distinction «souligne l'excellente qualité du pavillon algérien et la particularité de la tente traditionnelle algérienne, devenue l'un des espaces les plus visités et admirés de l'événement», a indiqué l'ambassade.

Artisanat, bijoux, costumes,

gastronomie, musique et activités culturelles ont illustré la richesse et la profondeur du patrimoine algérien», a ajouté la représentation diplomatique.

Cette année, le stand algérien a attiré les visiteurs grâce à une présentation exceptionnelle qui a mis en lumière la diversité et l'authenticité de l'identité culturelle de l'Algérie», s'est félicitée l'ambassade.

La même source a indiqué que l'un des points forts du pavillon algérien «était la tente traditionnelle algérienne, fièrement installée au cœur de notre espace d'exposition», soulignant que «cette tente, emblème de l'hospitalité saharienne et du mode de vie ancestral du sud algérien, a suscité



l'admiration par sa beauté, son décor élégant et son atmosphère chaleureuse», offrant aux visiteurs «un véritable voyage au cœur du

désert algérien».

monde entier pour présenter leurs cultures, leurs traditions et leur patrimoine.

Ouverture de la 6e édition des "Journées nationales du court-métrage de Constantine"



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, jeudi à Constantine la cérémonie d'ouverture de la 6e édition des "Journées nationales du court-métrage de Constantine", un événement marqué par la participation de 18 courts-métrages provenant de plusieurs wilayas du pays.

«Cette manifestation est devenue un rendez-vous culturel annuel offrant un espace aux jeunes créateurs pour présenter leurs œuvres et échanger leurs expériences», a indiqué la ministre dans son allocution, prononcée à cette occasion, au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya.

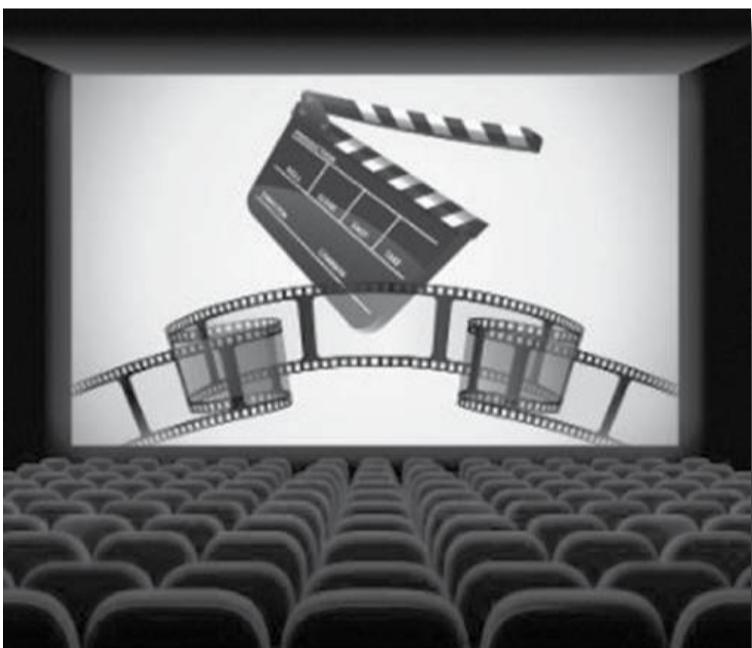
Elle a relevé que «le soutien à la production cinématographique courte constitue l'un des axes de la stratégie de son département visant à promouvoir la créativité et à renforcer la présence du film algérien dans les festivals nationaux et internationaux».

«L'histoire culturelle de Constantine mérite d'en faire un phare majeur de la culture, tant à l'échelle nationale qu'internationale», a-t-elle soutenu considérant que «l'investissement dans l'art et le cinéma est un facteur essentiel pour consolider la position de Constantine en tant que capitale culturelle permanente».

Mme Bendouda a également annoncé, à cette occasion, «le

lancement d'autres festivals dédiés au théâtre et au livre, dans l'objectif de créer une dynamique culturelle continue et diversifiée», exprimant son souhait de voir émerger à Constantine un Salon international du livre pour enfants, afin de renforcer la présence de la littérature destinée aux plus jeunes et d'encourager les maisons d'édition.

La ministre a évoqué l'héritage culturel majeur de l'écrivain Malek Haddad (1927-1978), natif de Constantine soulignant que le centenaire de cet écrivain s'approche et invitant les concernés à le célébrer artistiquement et culturellement à travers le théâtre, la traduction, l'édition, l'écriture et la production cinématographique, de



manière à faire de cet événement un moment fort à la hauteur de la stature littéraire de l'écrivain.

Par ailleurs, la ministre de la Culture et des Arts a révélé que le projet artistique relatif au film «Ahmed Bey» sera achevé en janvier 2026, et que sa projection d'honneur se tiendra à la salle Ahmed Bey de Constantine, mettant en avant « la nécessité de promouvoir cette œuvre qui met en scène l'une des figures marquantes de l'histoire de la ville des ponts ».

Lors de sa visite à l'annexe de la Maison de la culture d'El Khroub, actuellement en travaux de réhabilitation, Mme Bendouda a indiqué que « 16 postes d'emploi seront créés au niveau de cette structure dans le cadre du renforcement de l'encadrement

culturel local, ce qui permettra d'améliorer la qualité des services et d'animer les programmes destinés au public».

Elle a insisté sur l'accélération du chantier des travaux restants afin d'assurer la disponibilité de cette structure pour accueillir les différentes activités culturelles.

La ministre avait entamé le deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya en se rendant à la commune de Ben Badis, qui a abrité les cérémonies officielles de wilaya commémorant le 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, où la Fatiha a été récitée à la mémoire des martyrs au cimetière de la commune.



Égypte

Le koshary inscrit au patrimoine culturel de l'UNESCO

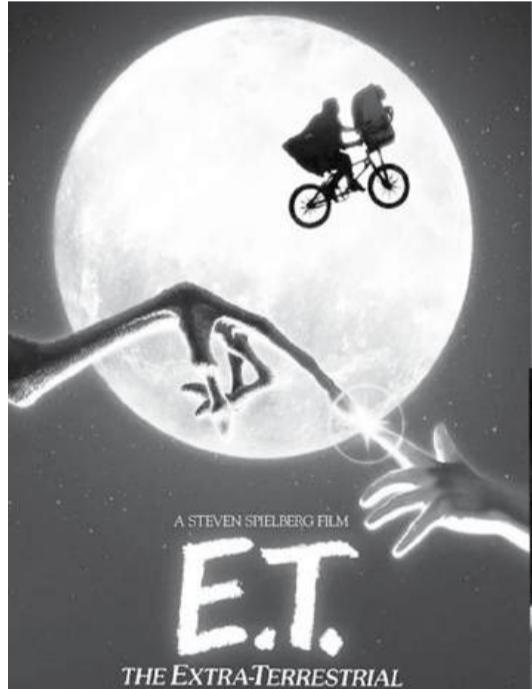
Ce plat de rue servi également dans les restaurants étoilés très prisés est un mélange de riz épicé de lentilles et de pâtes. Ce statut officiel marque une étape essentielle dans la reconnaissance d'un plat qui met en valeur l'identité culturelle égyptienne. Ce plat rejoint ainsi dix autres

inscriptions égyptiennes au patrimoine de l'Unesco dont le tahteb est cet art martial ancestral pratiqué au bâton. Pour les autorités du Caire, cette inscription traduit l'intérêt porté à la culture et à la vie quotidienne des Égyptiens. Selon des récits historiques, le Koshary fut introduit en Egypte par les Britanniques au 19e siècle

une version nuancée par des experts locaux qui eux estiment que ce plat serait le produit d'un mélange progressif de cultures alimentaires allant de l'Asie en passant par les Amériques. Ce plat garde son nom indien d'origine, mais sa composition typique égyptienne.



Arrêtez tout ! Le prochain Spielberg sur les aliens s'affiche à New York et Los Angeles



Depuis hier, un visuel géant et mystérieux placardé dans les deux mégapoles promet le grand retour du cinéaste à la science-fiction. Date de sortie : le 10 juin 2026.

Un œil humain regardant à travers la silhouette d'un oiseau. Une ambiance angoissante. Un slogan lourd de sens et de promesses : « Tout sera révélé » (« All will be disclosed », en VO), suivi de la date de sortie du film aux États-Unis, le 12 juin 2026. Affiché depuis hier en grand... pardon... en géant sur Times Square, à New York, ainsi qu'à Los Angeles, le tout premier visuel annonçant l'atterrissement imminent dans les multiplexes du prochain ovni signé Steven Spielberg plonge les réseaux sociaux (et nous avec eux) dans une véritable transe extatique.

Tourné dans le plus grand secret, toujours en cours de montage, en ce moment même, par un Spielberg tout entier à sa tâche, ce 35e long-métrage du maître serait intitulé Disclosure : ce titre, qui n'était jusqu'ici qu'une rumeur courant d'une gazette hollywoodienne à l'autre, est

donc suggéré par le texte de cette première affiche, sans que rien ne soit encore confirmé à ce stade. Durant ses prises de vues, ce film énigmatique a usé par ailleurs de titres-camouflages comme The Dish (L'Antenne / La Parabole) ou Non view.

Que sait-on de l'intrigue ? Signé David Koepp, collaborateur historique de Spielberg (Jurassic Park, La Guerre des mondes), basé sur une idée originale du réalisateur, le scénario décrirait la révélation par le gouvernement de l'existence d'une intelligence extraterrestre... et tintin pour en savoir davantage ! D'après les informations du Point, l'ambiance, certainement plus sombre que celle de E.T., renouerait avec le réalisme de Rencontres du troisième type et le côté high-tech de Minority Report, tandis que tout le film est produit, conçu et « marketé » par le studio Universal comme un blockbuster événement, avec grand « E ».

Une bande-annonce couplée aux séances d'Avatar

Ce nouveau bébé marque en tout cas le grand retour de Steven

Spielberg à un thème qui le fascine depuis toujours et qui, au cours de sa vertigineuse carrière, l'a systématiquement propulsé vers les sommets de l'inspiration, de E.T. à La Guerre des mondes en passant par Rencontres du troisième type. Rappelons aussi qu'en 2002, Steven Spielberg avait produit l'excellente mini-série Taken, racontant sur cinq décennies des enlèvements d'humains dans le cadre d'expériences extraterrestres. Le 26 juin dernier, à l'occasion de l'inauguration par Universal d'une prestigieuse salle de cinéma portant son nom, le cinéaste avait montré à une poignée d'heureux invités un bout des coulisses du tournage de ce très attendu Disclosure, ainsi qu'une scène d'action sortie toute chaude du banc de montage.

Le magazine Variety l'avait décrite comme une séquence de poursuite en voiture avec, au volant, la star du film Emily Blunt ainsi que Josh O'Connor, tous deux pris en chasse par des hommes en noir (des agents gouvernementaux ?) et finissant leur course par une collision

contre un train lancé à pleine vitesse. Les deux fugitifs tentaient alors de s'extraire du véhicule par le pare-brise, pour éviter d'être broyés sur les voies. Figurent également au générique les comédiens Colin Firth, Colman Domingo, Eve Hewson (la fille de Bono, vue dans Bad Sisters) et Wyatt Russell (alias John Walker dans la série Falcon et le Soldat de l'hiver et Thunderbolts, chez Marvel).

Sublime cerise sur le gâteau : le légendaire John Williams est sorti de sa retraite pour composer la bande originale, il s'agira de sa 30e collaboration avec Spielberg, depuis leur rencontre pour Sugarland Express en 1974. Enfin, d'après les insiders hollywoodiens, une première bande-annonce devrait être diffusée dans les salles américaines dès la semaine prochaine, attachée aux projections d'Avatar : Fire and Ash, dont la sortie aux États-Unis est prévue le 19 décembre prochain. Les spectateurs de l'Hexagone, où le blockbuster de James Cameron sortira deux jours plus tôt, auront-ils droit eux aussi à la divine surprise ? Depuis la révélation, hier, de cette première affiche pour Disclosure (appelons-le ainsi en attendant une confirmation officielle), une vidéo de Spielberg datée de mars 2023, alors qu'il était l'invité du Late Show with Stephen Colbert, tourne à nouveau massivement sur des réseaux sociaux en ébullition. Lors de cette émission, Spielberg trouvait « mathématiquement impossible que nous soyons la seule espèce intelligente dans le cosmos ». Il ajoutait que, selon lui, « quelque chose se passe » et que le gouvernement américain en sait davantage qu'il ne le prétend. Vraie conviction ou malice du cinéaste ? Toujours est-il que ce thème était déjà présent dans son chef-d'œuvre Rencontres du troisième type et qu'il fera un come-back spectaculaire, sur un ton plus sombre et conspirationniste en mode X-Files, dans Disclosure. Bref : on n'en peut plus d'attendre.



THÉ, CAFÉ :

Comment deux des boissons les plus populaires au monde impactent notre santé osseuse ?



Une étude australienne a révélé que les consommateurs habituels de thé, contrairement aux consommateurs de café, bénéficient d'une meilleure santé osseuse. Avec l'âge, les os de notre corps deviennent de plus en plus fragiles et connaissent un risque plus élevé de fractures. Lorsque cette fragilité se généralise, la santé des os en prend un coup : sa densité diminue et sa microarchitecture se modifie, entraînant de l'ostéoporose. La densité minérale osseuse (DMO) commence généralement à décroître « aux alentours de 40-50 ans », avant de « s'intensifier par la suite » (source 1). Heureusement, la nature nous offre quelques cadeaux avec des ingrédients naturels, comme le thé, qui réduisent le risque ! « Les consommateurs de thé présentent une densité minérale osseuse légèrement supérieure »

Des chercheurs de l'université de Flinders en Australie ont enquêté sur la façon dont deux des boissons les plus populaires au monde impactent notre santé osseuse, notamment chez les femmes, plus sujettes à la décroissance de la santé osseuse lorsque la ménopause intervient. Ils ont suivi de près les habitudes quotidiennes de consommation de thé et de café de 10 000 femmes âgées de 65 ans et plus, pendant plus de 10 ans.

« Les participantes ont indiqué leur consommation de café et de thé, tandis que nous mesurions leur densité minérale osseuse à l'aide de techniques d'imagerie avancées ». Et en effet, la différence entre les consommateurs et les non-consommateurs de thé est « modeste » mais bel et bien visible ! « Les consommateurs de thé présentaient une densité minérale osseuse (DMO) de la hanche légèrement supérieure à celle des

non-consommateurs ». Comment expliquer ce bénéfice ? Ryan Liu, co-auteur de l'étude, nous donne un indice. « Les catéchines, des composés abondants dans le thé, pourraient favoriser la formation osseuse et ralentir une potentielle dégradation ». Cette découverte « pourrait avoir des implications importantes à l'échelle mondiale », même s'il ne s'agit que de « petites améliorations de la densité osseuse ». Elles « peuvent se traduire par une diminution des fractures dans de vastes groupes de population », ont expliqué les chercheurs. Qu'en est-il des consommateurs de café ? Pas de panique pour les consommateurs de café ! Ce n'est pas parce que vous ne buvez pas de thé que votre santé osseuse est en danger. Les chercheurs ont d'ailleurs confirmé qu'« une consommation modérée de café, soit deux à trois tasses par jour, ne semble pas

nuire à la santé osseuse ». En revanche, la quantité de café consommé a son importance. Si vous consommez « plus de cinq tasses par jour », alors vous vous exposez à « une diminution de la densité minérale osseuse. Une consommation excessive de café pourrait donc être néfaste ». Les chercheurs l'expliquent en laboratoire. Ils ont observé que « la teneur en caféine du café interfère avec l'absorption du calcium par le métabolisme osseux ». Cette découverte ne signifie pas qu'il faut arrêter sur le champ toute consommation de café. Vous pouvez par exemple compenser ce désavantage par « l'ajout de lait », lui aussi riche en calcium. Vous pouvez également ajouter dans votre routine quotidienne, la consommation d'une tasse de thé additionnelle.

Voici pourquoi vous ne devriez jamais remettre vos chaussettes deux jours de suite

Nos pieds abritent une véritable forêt de bactéries et de champignons qui peuvent favoriser l'apparition de mauvaises odeurs et d'infections. Mode d'emploi pour des pieds sains. Le soir, au moment de vous déshabiller, vous mettez systématiquement vos sous-vêtements à laver. Pour votre pull et votre jean, vous les remettez plusieurs fois avant de les mettre dans le bac à linge sale. Qu'en est-il de vos chaussettes ? Si certains ne se posent même pas la question et changent de paires tous les jours, pour d'autres la réponse est moins évidente. Pourtant, les pieds ne sont pas la partie la plus «

propre » du corps humain. Ils abritent de nombreuses bactéries et plusieurs espèces de champignons. De nombreuses bactéries et champignons se nourrissent des nutriments présents dans la transpiration et les cellules mortes de la peau des pieds. Mais, pourquoi sentons-nous parfois mauvais des pieds ? Comme l'explique The Conversation, les déchets produits par ces microbes sont responsables des mauvaises odeurs que peuvent dégager les pieds, les chaussettes et les chaussures (source 1). À l'image de la bactérie *Staphylococcus hominis* qui produit un alcool qui dégage une odeur d'oignon pourri. *Staphylococcus*

epidermidis génère une odeur de fromage. Lutter contre la transpiration ensuite, c'est un cercle vicieux. Plus les pieds transpirent et plus les bactéries présentes ont de nutriments à disposition. En conséquence, les odeurs seront d'autant plus fortes. En retenant la transpiration, les chaussettes créent une atmosphère humide favorable à la prolifération des bactéries. De plus, ces bactéries peuvent survivre sur les tissus pendant des mois. « Par exemple, elles peuvent survivre jusqu'à 90 jours sur le coton. Ainsi, reporter des chaussettes non lavées ne fait que favoriser la croissance et la prolifération des bactéries »,

dénonce The Conversation. Pour limiter le risque de prolifération des bactéries, il est recommandé de ne pas porter la même paire de chaussures plusieurs jours de suite et d'éviter les matières qui favorisent la transpiration. Si vous portez des chaussettes en coton, en laine ou en fibres synthétiques, il est préférable de ne les porter qu'une seule fois pour limiter les mauvaises odeurs et le risque d'infection. Évidemment, il est impératif de bien laver ses chaussettes. Pour les désinfecter totalement, vous pouvez opter pour un lavage à 60 degrés.





Trois expressions courantes prononcées sans intention de nuire peuvent profondément affecter les enfants

Sara Boueche

Des spécialistes de l'enfance, comme Myriam Fassio et Violaine Misselyn Gubler, soulignent que les paroles des adultes finissent par former la conscience interne des enfants, influençant leur auto-perception de manière positive ou négative. Identifier et modifier ces formulations est une démarche fondamentale pour sauvegarder leur estime de soi.

Employer des jugements comme « tu es insupportable » ou « tu es paresseux » nuit considérablement à la valorisation de soi chez l'enfant. Il est préférable de décrire les actions concrètes, de communiquer ses propres attentes et de valoriser les tentatives. Une communication appropriée, explicite et bienveillante favorise le développement harmonieux de l'enfant, le prémunissant contre le sentiment de culpabilité et l'altération de sa confiance personnelle.

Il arrive que des commentaires quotidiens, prononcés sous l'effet de la fatigue, du stress ou de l'irritation, échappent à notre contrôle parental. Bien qu'ils puissent sembler insignifiants et cibler un comportement spécifique, ces propos ont un impact considérable et durable sur la perception de soi de l'enfant, allant au-delà de la simple réaction à un acte.

« Tu es méchant », « Tu es invivable » : quand le mot



touche l'être et non l'action

Face à une erreur ou une action inadaptée de l'enfant, de nombreux parents ont le réflexe de s'exclamer : « Tu es méchant » ou « Tu es invivable ». Selon Violaine Misselyn Gubler, de telles affirmations s'en prennent directement à l'essence même de l'enfant, le définissant par son être plutôt que par son acte. L'enfant interprète cela comme « je suis une mauvaise personne », plutôt que comme « ton comportement actuel me perturbe ». Myriam Fassio confirme que juger l'enfant par un « Tu es invivable » équivaut à lui attribuer une identité négative, source de honte, de mésestime de soi et d'une confusion dommageable entre sa personne et ses agissements. La meilleure approche est de cibler l'action : « Ce que tu fais à présent m'est difficile à supporter. » Cette manière de s'exprimer ne nuit pas

à l'enfant mais établit clairement une limite.

« Tu es paresseux » ou « Dépêche-toi » : Quand l'enfant se croit incapable

Violaine Misselyn Gubler affirme qu'il n'y a pas d'enfants intrinsèquement paresseux. Il y a plutôt des enfants avec un tempo distinct, nécessitant davantage de temps, ou dont le développement neurologique ne correspond pas toujours aux attentes des adultes. L'expression « tu es paresseux » insinue progressivement chez l'enfant l'idée d'une incapacité intrinsèque (« je ne réussis rien... je ne suis pas à la hauteur »), le conduisant parfois à renoncer à toute tentative. Le même constat s'applique à l'injonction fréquente « dépêche-toi ». Lorsque l'adulte exécute la tâche à la place de l'enfant sous prétexte d'efficacité, il transmet inconsciemment le message :

« tu ne peux pas y parvenir seul ». Cette attitude compromet à terme son indépendance et sa foi en ses propres capacités. Myriam Fassio souligne l'importance de valoriser l'engagement de l'enfant plutôt que la célérité. La patience, l'accompagnement et l'encouragement sont essentiels pour bâtir la persévérance, élément clé de l'auto-estime.

« Tu me causes de la peine » ou « Si tu ne fais pas cela, je serai triste » : la culpabilité comme instrument éducatif

Ces expressions, malgré leur apparence douce, exercent un poids émotionnel considérable sur l'enfant. Violaine Misselyn Gubler met en évidence qu'elles engendrent une conviction pernicieuse : « La tristesse de mon parent est de ma responsabilité ». Ce processus peut, dans les cas les plus sévères, conduire l'enfant à se dévaloriser profondément, convaincu de causer du tort à tout ce qu'il approche. Myriam Fassio estime que ce mode de communication exploite un lien émotionnel vital, mais d'une façon qui génère la culpabilité. L'enfant ne perçoit pas l'objectif pédagogique, mais uniquement l'idée qu'il « fait souffrir » ses proches, ce qui entrave son développement affectif. Il est préférable de formuler ses propres attentes sans faire porter le fardeau à l'enfant, par exemple :

J'aimerais que tu sois attentif afin que nous puissions progresser ensemble.

Pourquoi ces expressions laissent des marques durables

D'après Myriam Fassio, les propos fréquemment entendus s'internalisent pour former le monologue intérieur de l'enfant. Ainsi, un « tu n'écoutes jamais » se mue progressivement en « je suis incapable de comprendre ». De même, un « tu es invivable » se transforme en « je suis indigne d'affection lorsque je ne me comporte pas correctement ». Ces expressions sont sources de sentiment de honte, d'appréhension de l'échec, d'une quête de perfection excessive, d'un sentiment d'infériorité ou d'une diminution de l'ardeur. L'aspect le plus dommageable n'est pas l'observation en soi, mais l'interprétation profonde que l'enfant en retire.

Comment remplacer ces expressions sans tomber dans une bienveillance excessive

L'objectif n'est ni de dissimuler les émotions parentales, ni d'adopter une attitude de laxisme. Il s'agit plutôt d'employer un langage exact, équitable et respectueux. Concrètement :

Décrire les actions de l'enfant plutôt que de le définir par son être.

Formuler ses propres attentes plutôt que d'exprimer sa déception.

Soutenir et valoriser plutôt que de cataloguer.

Accorder le temps nécessaire à l'apprentissage plutôt que de se substituer à lui.

Sixties bob Ce carré vintage est de retour

Vous avez les cheveux fins, et vous ne savez jamais quelle coupe adopter pour les mettre en valeur ? Heureusement, il existe certaines coiffures très tendances adaptées pour cette texture capillaire. Du côté des coupes courtes, plusieurs carrés sont idéals pour donner du volume à des cheveux fins, comme le box bob, le carré à frange, ou encore le shaggy bob. Mais si vous souhaitez adopter une coiffure plus glamour, le carré mythique des années 60 est de retour en cette fin d'année. Si cette coupe structurée a déjà été portée à l'époque par des célébrités telles que Jackie Kennedy Onassis ou Nina Simone, elle fait aujourd'hui son retour sur le devant de la scène. De nombreuses personnalités ont

détaillé-t-il.

D'après le coiffeur, « cette version modernisée s'inscrit également dans les tendances « old money » et « quiet luxury » : épurée, simple, discrète et naturellement raffinée ». Par ailleurs, il ajoute que cette coupe « nécessite peu d'entretien et donne instantanément une allure sophistiquée sans être exagérée ». Selon Jake Unger, si le sixties bob sied à toutes les natures de cheveux, il est idéal pour celles qui ont une texture plus fine. « Il convient particulièrement bien aux cheveux fins à moyens, car les bords effilés donnent naturellement l'impression d'une chevelure plus épaisse et plus saine », décrit-il. Il complète que « si vos cheveux ont tendance à paraître plats ou clairsemés, un



carré années 60 peut faire une différence notable sans avoir besoin de dégradé ou de coiffage élaboré ».

Un gorille enjoué, un héron surfeur, un écureuil décoiffé...

Découvrez les lauréats des Comedy Wildlife Nikon Awards 2025

Ils nous font sourire et les enfants les adorent : les Comedy Wildlife Awards, parrainés cette année par Nikon, ont remis mardi 9 décembre leurs trophées à Londres. Mark Meth-Cohn, photographe animalier amateur passionné, originaire du Royaume-Uni – et déjà finaliste de l'édition 2024 – remporte le premier prix pour son image hilarante d'un gorille agité. Du héron surfeur à l'écureuil décoiffé, en passant par le chimpanzé se curant le nez, il s'agit d'une nouvelle brassée de photos à la fois belles et insolites, saisies en pleine nature, qui nous rappellent la nécessité de la préserver.

«Tous nos lauréats utilisent la joie, l'habileté et l'imagination pour capturer le monde naturel, et l'image gagnante de Mark incarne parfaitement l'esprit joueur de la vie sauvage», s'est félicité Stefan Maier de Nikon Europe. «Nous sommes extrêmement fiers de soutenir ces raconteurs visuels et de leur fournir les outils leur permettant de partager leurs perspectives uniques, inspirant ainsi le public à se connecter et à prendre soin de la faune remarquable de notre planète», a-t-il ajouté.

Gagnant général et gagnant catégorie Mammifères : Mark Meth-Cohn

«Nous avons passé quatre jours inoubliables (au Rwanda) à parcourir les brumeuses montagnes des Virunga à la recherche des familles de gorilles qui y vivent», a raconté le Britannique Mark Meth-Cohn à propos de cette photo qui lui a valu de remporter le concours cette année toutes catégories confondues mais aussi de gagner le prix de la catégorie Mammifères. «Ce jour-là, nous sommes tombés sur un grand groupe familial connu sous le nom de famille Amahoro ; ils étaient rassemblés dans une clairière forestière (...). Un jeune mâle tenait particulièrement à montrer ses talents acrobatiques : pirouettes, roulades et coups de pied en hauteur. Observer sa prestation fut un pur bonheur, et je suis ravi d'avoir capturé son esprit enjoué dans cette image.»

Gagnant catégorie Oiseaux : Warren Price

Chez ces oiseaux palmipèdes, l'agressivité et les affrontements sont fréquents autour des espaces de nidification, contextualise le Britannique Warren Price à propos de cette photo intitulée Prise de tête. Il ajoute : «J'ai capturé cette image d'un guillemot bridé à l'expression ahurie, la tête fermement coincée dans le bec de son voisin. J'aimais la façon dont le guille-



mot regardait directement dans mon objectif, ses yeux entourés de blanc soulignant sa situation ! Parfois, on a juste envie d'arracher la tête de son voisin... littéralement !»

Gagnant catégorie Poissons et autres animaux aquatiques : Jenny Stock

Cette image, la Britannique Jenny Stock raconte l'avoir prise à 10 mètres de profondeur, aux Philippines, avec deux flash sous-marins pour éclairer le sujet. «Ce petit poisson ne cessait de sortir la tête de sa maison, un trou dans un corail aux motifs colorés. J'ai pris quelques photos et j'ai adoré son petit visage espiègle qui me souriait. Quel visage expressif ! Cette espèce joyeuse, le fangblenny à bandes bleues, mesure environ huit centimètres et possède un mécanisme de défense rare : il peut mordre un prédateur attaquant et injecter un venin lorsqu'il est menacé.»

Gagnant catégorie Reptiles, amphibiens et insectes et catégorie Junior réservée aux moins de 16 ans : Grayson Bell

Cette photo de renards qui semblent se livrer à une «battle de breakdance», l'Allemande Paula Rustemeier l'a prise dans une réserve naturelle. Les animaux «n'y sont pas chassés et sont donc visibles aussi en plein jour», précise-t-elle. «Le meilleur moyen que j'ai trouvé pour les photographier, surtout les jeunes, est simplement d'être présent. Si vous y consacrez du temps (...), ils deviennent généralement curieux ou vous considèrent comme quelque chose de naturel, non dangereux. (...) Le temps passé avec eux m'a beaucoup appris sur leur comportement social. Je les ai vus se battre, chasser, dormir, se toiletter – et bien sûr jouer, ce qui reste toujours mon moment préféré à observer ! Il est impossible de ne pas rigoler en regardant les renards jouer avec leurs personnalités excentriques.»

Gagnante catégorie Vidéo : le héron surfeur de Tatjana Epp

Baptisée Surfing Heron (Héron surfeur), cette vidéo de 15 secondes, qu'il faut regarder jusqu'au bout, a été filmée dans le parc national Kruger en Afrique du Sud en mars 2025. «Au début, nous avons repéré le héron sans remarquer qu'il se tenait en fait sur le dos de l'hippopotame», se souvient l'Allemande Tatjana Epp. «Un refuge parfait pour lui, car il y avait beaucoup de crocodiles autour. Une idée vraiment futée ! Quand l'hippopotame a commencé à bouger, le héron a semblé un peu perturbé. Il a failli perdre l'équilibre. Mais la façon dont il l'a rapidement retrouvé et semblait réellement apprécier la balade fut une scène unique à voir !»

Gagnante catégorie Portfolio : Maggie Hoffman

Dans cette série de quatre photos, l'Américaine Maggie Hoffman a saisi une jeune femelle chimpanzé (dans un lieu non précisé) en train de se curer le nez... avant, visiblement ravie, de manger ce qu'elle y a trouvé !

Avec les félicitations du jury (une sélection)

La Canadienne Christy Grindon explique pourquoi elle a baptisé cette photo Bad Hair Day, ou Mauvaise journée capillaire en français. Alors qu'elle se trouvait dans un parc local du centre-ville de Victoria (Canada), elle a remarqué «qu'une mère écureuil gris déplaçait ses bébés vers un nouveau nid. L'herbe était couverte de rosée ce matin-là, si bien que sa queue se mouillait à chaque passage. En entrant dans son nouveau nid, sa queue dépassait ; et lorsqu'elle s'est retournée pour repartir, pendant un court instant, sa tête était entièrement couverte par sa queue mouillée. En voyant cela, j'ai souri en pensant à ces moments où l'on vient de se laver les cheveux et où la sonnette retentit !» Cette photo, intitulée Train d'atterrissement sorti, «est le résultat d'une victoire acquise à force de patience», explique le Finlandais Erkko Badermann. «Je photographie les plongeons cat-



marins depuis plusieurs années. Je m'allonge au bord d'un étang sous un filet de camouflage et saisissais leurs parades nuptiales printanières depuis ma cachette. Le sol est humide et froid. Ce matin-là, une chute de neige précoce et inhabituelle m'a surpris, rendant la photographie presque impossible.» Il était sur le point de partir lorsqu'il a saisi ce chat perché juste avant qu'il n'atterrisse sur l'eau, comme un hydravion ayant déjà sorti les trains d'amerrissage.

Cette photo d'un fou de Bassan, la Britannique Alison Tuck l'a prise dans les falaises de Bempton dans le Yorkshire (côte Est de l'Angleterre). Il y avait, ce jour-là, «exceptionnellement, une forte brise venant de la terre, rendant les décollages et atterrissages des fous de Bassan plus dynamiques que d'habitude, car le vent, frappant la falaise, était poussé directement vers le haut», raconte-t-elle. «Pendant qu'ils récupéraient des brins d'herbe pour construire le nid au sommet des falaises, le vent soufflait l'herbe devant leurs yeux, rendant le décollage et l'orientation encore plus difficiles. D'où le titre : «Maintenant, dans quelle direction est mon nid?»

Cette photo d'un sifaka couronné (Propithecus deckenii) de l'Italienne Liliana Luca a été prise à Madagascar. Après le départ des touristes de Nosy Komba, «je me suis arrêtée, lais-

sant le silence retomber autour de moi», relate-t-elle. «C'est alors qu'il est apparu, me fixant avec de grands yeux curieux, comme si il questionnait ma présence... ou peut-être mes choix vestimentaires. Puis, avec la grâce d'un acteur sur scène et le sens du timing d'un comédien, il a levé la main, l'a léchée pensivement, puis s'est figé dans son geste, comme si il savait exactement ce qu'il faisait.»

Avec son œil rond et ses plumes hérissées, on jurerait un personnage de dessin animé. Ce pygargue empereur (ou pygargue de Steller) a été immortalisé par l'Australienne Annette Kirby au Japon, sur la péninsule de Shiretoko, où ces rapaces, classés espèce «vulnérable» et trésor national japonais, se rassemblent en hiver pour pêcher depuis les bancs de glace. «J'ai capturé cette photo d'un pygargue de Steller assis dans un trou profond dans la neige avec un poisson», se souvient Annette Kirby. «D'autres oiseaux volaient au-dessus et lorsqu'ils se sont approchés, j'ai capturé le regard qu'il leur a lancé. Pas question pour lui d'abandonner son butin. Ayant clairement fait savoir ses intentions aux autres concurrents, il est resté vigilant tout en profitant de sa prise.»

Palestine : L'AG de l'ONU adopte une résolution appelant l'entité sioniste à garantir un accès humanitaire complet à Ghaza

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté vendredi une résolution appelant l'entité sioniste à garantir dans l'immédiat un accès humanitaire complet à Ghaza, à respecter l'inviolabilité des locaux de l'ONU en Palestine et à se conformer à ses obligations en vertu du droit international. Cette résolution fait suite à l'avis consultatif récemment rendu par la Cour internationale de Justice (CIJ), qui précise les

obligations de l'entité sioniste en tant que puissance occupante et membre des Nations unies. Le projet de résolution, présenté par la Norvège et plusieurs autres pays, a recueilli 139 voix pour, 12 voix contre et 19 abstentions. Avant le vote, l'ambassadrice Merete Vihl Bratstad, représentante permanente de la Norvège auprès des Nations unies, a averti que "2024 a été l'une des années les plus violentes de ces trente dernières

années, et 2025 est tout aussi violente, sans aucune indication d'un renversement de tendance l'année prochaine. La situation en Palestine occupée est particulièrement préoccupante". Et de poursuivre: "Ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut. Le respect des principes humanitaires s'érode. Les fondements du droit humanitaire sont soumis à une pression immense". La diplomate norvégienne

La diplomate norvégienne



a, en outre, souligné que "la procédure consultative devant la Cour internationale de Justice est un outil permettant de clarifier les responsabilités juridiques".

Les SMA veillent à former une jeunesse capable de préserver son identité et d'influencer son environnement

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Abderrahmane Hamzaoui, a souligné, samedi à Alger, l'attachement de son organisation à former un modèle de leadership jeune, capable de préserver son identité et sa culture, tout en exerçant une influence à l'échelle régionale et internationale.

Président de la cérémonie de clôture de la 2e édition du projet jeunes leaders, organisée

au camp international de Sidi Fredj, du 9 au 13 décembre, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et placée sous le slogan "Un avenir prometteur pour les jeunes leaders", M. Hamzaoui a mis en avant "l'engagement des SMA à former un modèle de leadership jeune algérien capable de préserver son identité et sa culture, et d'influencer son environnement africain, arabe et international".

Ce projet s'inscrit dans le

cadre des efforts visant à développer les capacités des jeunes et à renforcer leurs compétences en leadership, afin de leur permettre d'assumer efficacement leurs rôles, a-t-il ajouté, estimant qu'il s'agit d'une "nécessité impérieuse" au regard du potentiel dont regorge l'Algérie en matière de jeunesse, riche en talents capables d'honorer le pays à travers leurs idées, initiatives et projets.

A cette occasion, M. Hamzaoui

a rappelé le programme de cette édition, au cours de laquelle les jeunes participants ont bénéficié de formations dans divers domaines correspondant "à leurs besoins actuels", afin de leur

permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour être des acteurs actifs et influents dans leur environnement.

Dans ce sillage, le commandant général des SMA a exhorté les jeunes participants à faire preuve de rigueur, de maîtrise

des connaissances et de précision dans leur travail, les appelant à s'inscrire pleinement dans la dynamique de développement que connaît l'Algérie.

A noter que M. Hamzaoui a visité, à cette occasion, une exposition regroupant les principaux projets des jeunes leaders dans plusieurs domaines, et a présidé la cérémonie de distinction des porteurs des trois meilleurs projets.

Contrebande d'insuline : Un réseau utilisant des femmes comme « cachette » arrêté à Relizane

La brigade de recherche et d'investigation de la wilaya de Relizane a récemment mis fin à un trafic international de médicaments. Cinq personnes ont été arrêtées, dont quatre femmes de nationalité algérienne et un homme étranger. Lors de l'opération, une grande quantité d'insuline, médicament essentiel pour les patients diabétiques, a été saisie.

L'affaire a débuté lorsqu'une équipe de la brigade de gendarmerie de Sidi L'Azraq a contrôlé un véhicule immatriculé à l'étranger. Les agents ont rapidement trouvé une quantité importante de stylos d'insuline cachés dans des sacs. Le conducteur et

trois femmes présentes dans le véhicule ont été immédiatement arrêtées et conduits au poste de gendarmerie pour enquête approfondie.

Des caches ingénieuses révélées par la fouille

L'inspection minutieuse du véhicule a ainsi révélé d'autres caches : des stylos d'insuline supplémentaires étaient dissimulés dans des ceintures en tissu portées par les trois femmes. Des sommes d'argent en devises nationales et étrangères ont également été saisies, tout comme le véhicule utilisé pour la contrebande. Ces découvertes ont mis en lumière l'organisation et la sophistication de ce réseau. En coordination avec le

procureur de la République près le tribunal de Zemmoura, les investigations ont permis d'identifier deux autres femmes impliquées dans le réseau. Elles ont été arrêtées dans une wilaya voisine.

Lors de la perquisition de leurs domiciles, les enquêteurs ont par ailleurs trouvé d'autres stylos d'insuline et des boîtes vides prêtes à être réapprovisionnées pour la revente illégale. Des sommes d'argent supplémentaires ont également été saisies, confirmant l'ampleur de l'organisation.

Un danger pour la santé publique

L'insuline est un médicament vital pour les diabétiques. Son



trafic illégal représente un danger pour les patients, qui risquent de recevoir des produits falsifiés ou mal conservés. Ce réseau démontrait ainsi un objectif clair de revente illégale sur le marché noir, mettant en péril la santé de nombreuses personnes. Après l'accomplissement de

toutes les procédures légales, les suspects et les biens saisis ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Zemmoura. Cette opération constitue un signal fort : les autorités algériennes sont déterminées à lutter contre le trafic de médicaments et à protéger la santé publique.